

LA PRESSE

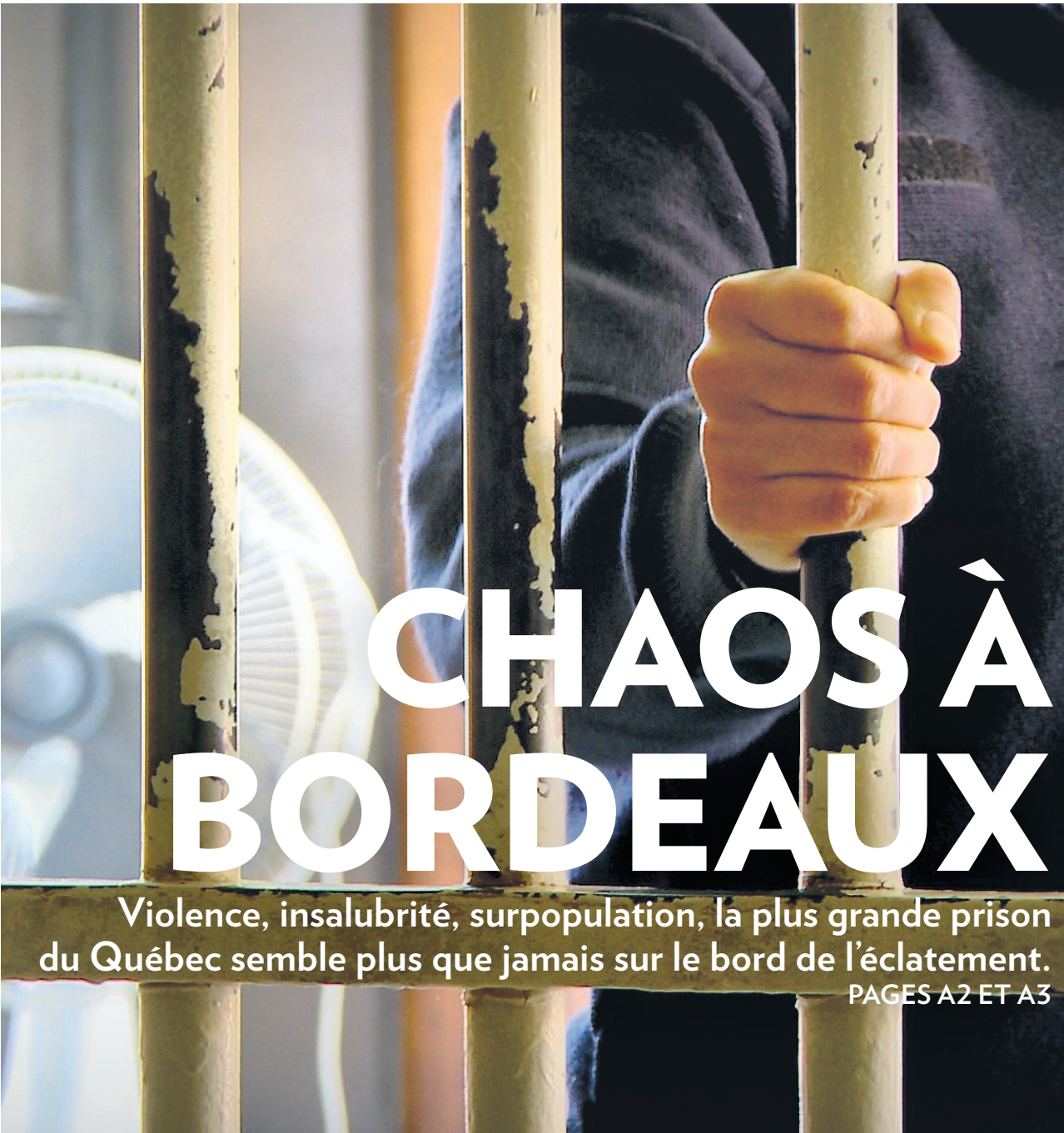


EXCLUSIF

RUDOYÉ PAR SIX POLICIERS

PAGE A6

Denis Cloutier, victime d'une méprise.



CHAOS À BORDEAUX

Violence, insalubrité, surpopulation, la plus grande prison du Québec semble plus que jamais sur le bord de l'éclatement.

PAGES A2 ET A3

IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO DE MARTIN LEBLANC, LA PRESSE



EN LICE POUR L'OURS D'OR

Denis Côté présente son plus récent film au Festival de Berlin.

MARC CASSIVI
ARTS

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE



NOS CHRONIQUEURS

- PIERRE FOGLIA** ET LES VIEUX PAGE A5
- AGNÈS GRUDA** ET LE MALI PAGE A16
- FRANÇOIS GAGNON** ET LE CANADIEN SPORTS



CHANGEMENT DE ZONAGE

APPLEBAUM NIE TOUT LIEN AVEC TONY MAGI

PAGE A8

Le maire
Michael Applebaum

PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

CIRQUE DU SOLEIL

PLUSIEURS EMPLOIS EN PÉRIL À MONTRÉAL

PAGE A5

MARCHÉS BOURSIERS

LES MALHEURS D'APPLE

AFFAIRES



L'ex-chef des finances
Douglas Beatty

PHOTO MICHELLE SIU, LA PRESSE CANADIENNE

LES EX-PATRONS DE NORTEL BLANCHIS ET SOULAGÉS

- JEAN-PHILIPPE DÉCARIE** AFFAIRES
- ARIANE KROL** DÉBATS PAGE A18



TV5

LE SEXE AUTOUR DU MONDE SAISON 3

CE SOIR • 21 H

Vietnam

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE

Pour son départ, Gomez n'a pas reçu un parachute doré, il a reçu l'avion au complet.

Venez voir mon blogue! www.lapresse.ca/laporte



LV 6 21924 98765 1



24 HEURES EN 60 MINUTES

19H

ANNE-MARIE DUSSAULT



RÉALISATION-COORDINATION: STÉPHANIE DESFORGES

CHAOS ENTRE LES MURS

LE BOUCHON SAUTE À BORDEAUX

Depuis un an, au moins une demi-douzaine de juges ont conclu que la prison de Bordeaux avait une réputation de violence et qu'elle était insalubre et surpeuplée. À tel point que ces magistrats n'ont pas hésité à réduire la peine de prévenus qui y avaient été incarcérés pour compenser leurs pénibles conditions de détention. Que se passe-t-il entre les murs de la plus grande prison provinciale du Québec?



ISABELLE HACHEY

Des rats qui grouillent dans tous les coins. Une violence omniprésente. Des gangs de rue qui règnent en maîtres sur une aile vétuste et surpeuplée. La prison de Bordeaux, qui vient de célébrer son centenaire, semble plus que jamais au bord de l'explosion.

La situation est à ce point critique que certains juges ont réduit de plusieurs mois les peines de prévenus afin de compenser leurs pénibles conditions entre les murs de cette célèbre prison du nord de Montréal. Bordeaux «ne prend pas en considération le respect de la dignité humaine étant donné les conditions sanitaires et le climat de violence qui y prévalent».

Ce jugement sévère ne provient pas d'un groupe de défense des droits des prisonniers, mais bien de la juge Isabelle Rheault, de la Cour du Québec. L'automne dernier, elle a réduit la peine de deux trafiquants

de drogue qui disaient avoir vécu 17 mois d'enfer dans cette prison que certains surnomment «la poubelle du Québec».

«Il règne à Bordeaux, selon moi, selon les témoignages que j'ai entendus, et particulièrement dans l'aile C, un climat de terreur, tout ça dans des conditions totalement insalubres», a tranché la magistrate dans sa décision, rendue en octobre.

L'aile C est un secteur de trois étages à aire ouverte, où s'entassaient jusqu'à 193 prévenus, c'est-à-dire des hommes incarcérés en attente de leur procès. Selon des gardiens et d'anciens prisonniers interrogés par *La Presse*, c'est aussi un coupe-gorge. On y mélange des gangs de rue, des motards et des mafiosi.

Seuls six à huit gardiens sont affectés à la surveillance de cette aile inchangée depuis sa construction, en 1912. «Tout le monde est dans la même salle, avec des gardiens à un bout, et comme il n'y a aucune caméra dans le C, d'une certaine façon, ça donne naissance à des abus puisqu'il n'y a pas de contrôle», a souligné la juge Isabelle Rheault.

La magistrate y a constaté la présence de gangs de rue «très puissants». Elle a ajouté que la drogue et

«Bordeaux ne prend pas en considération le respect de la dignité humaine étant donné les conditions sanitaires et le climat de violence qui y prévalent.»

— La juge Isabelle Rheault

l'alcool frelaté s'y retrouvaient aussi en quantité industrielle.

De plus, la juge Rheault s'est basée sur le témoignage du chef d'unité responsable de l'aile C, Ronald Dompierre, pour conclure que la prison était «un endroit insalubre, où il y a de la vermine, des rats».

M. Dompierre avait en effet admis avoir vu des rats en plein jour, mais aussi des souris, des coquerelles et des fourmis. Des spécialistes ont même été embauchés pour éliminer les rats qui pullulaient en raison de travaux d'excavation dans la cour d'honneur, rénovée à grands frais à l'occasion des célébrations du centenaire.

Les 1400 prisonniers de Bordeaux n'ont pas accès à cette cour inaugurée en novembre par le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron.

Des peines réduites

La juge Isabelle Rheault a accordé un jour et demi pour chaque jour des 17 mois que les deux trafiquants ont passé en détention provisoire à Bordeaux. Elle a ainsi réduit de 9 mois leurs peines respectives de 60 et 70 mois de prison.

Elle n'est pas la seule à avoir accordé une telle réduction de peine. Depuis un an, *La Presse* a trouvé une demi-douzaine de cas semblables. Mais les juges ne sont pas unanimes quant à l'apreté des conditions de détention à Bordeaux. D'autres prévenus ont tenté d'obtenir une réduction de peine, sans succès.

Autrefois, il n'était pas rare que les tribunaux canadiens calculent en double le temps passé en détention provisoire, compte tenu des conditions plus rigoureuses auxquelles sont soumis les prévenus. Mais le gouvernement de Stephen Harper a mis fin à cette pratique. Depuis 2010, une journée en détention provisoire équivaut à une journée en prison.

CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

MONTREAL • 2020 RUE DE LA MONTAGNE, 514 845 4651
SANS-FRAIS 1 888 883 8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM



Notre vidéo



PHOTO TIRÉE D'UNE VIDÉO DE MARTIN LEBLANC, LA PRESSE

Rare incursion à la prison de Bordeaux

La Presse a introduit une caméra cachée entre les murs de la prison de Bordeaux afin de vérifier les impacts de la surpopulation carcérale. Regardez la vidéo à lapresse.ca/prison



Série Chaos entre les murs

DEMAIN	JEUDI
À l'école du crime	Au bord de l'explosion

CHAOS ENTRE LES MURS



Les nouvelles dispositions du Code criminel prévoient toutefois que, « si les circonstances le justifient », le tribunal peut accorder 1,5 jour pour chaque journée en détention provisoire.

C'est ainsi qu'à Montréal, de plus en plus d'avocats soutiennent que le climat malsain de Bordeaux justifie une réduction de peine pour leurs clients. Et certains magistrats leur donnent amplement raison.

En avril dernier, le juge Claude Provost a réduit de huit mois la peine d'un prévenu de Bordeaux. « Lorsque le législateur a établi un ratio d'un pour un, il a nécessairement pris pour acquis que la détention provisoire d'un prévenu se déroulerait dans des conditions normales.

« Et il n'a certainement pas considéré que la surpopulation carcérale,

l'omniprésence de la violence dans les établissements de détention, le trafic des drogues et la consommation d'alcool feraient partie de ces circonstances normales », a écrit le juge.

Dans les groupes de soutien aux détenus, on ne s'étonne pas de ces décisions judiciaires. « Si on veut que les gens purgent leur peine, il faut des établissements adéquats pour qu'ils puissent la purger », dit Éric Bélisle, d'Alter Justice.

« Cela fait des années que le Protecteur du citoyen dénonce les problèmes dans les prisons, ajoutait-il. On a tendance à se dire que ce n'est pas grave. Certains s'en réjouissent presque. Mais on ne peut pas toujours fermer les yeux, puis se scandaliser si un juge réduit une peine parce qu'il trouve que ça n'a pas de bon sens! »

Bordeaux n'est pas une exception, selon la Couronne

ISABELLE HACHEY

La prison de Bordeaux n'est pas une exception dans l'univers carcéral québécois. Elle n'est ni plus violente ni plus insalubre que les autres établissements de détention de la province, plaide le directeur des poursuites pénales du Canada.

Le ministère public fait appel de la décision de la juge Isabelle Rheault, de la Cour du Québec, qui a réduit la peine de deux trafiquants de drogue en raison de leurs conditions de détention déplorables à Bordeaux.

« C'est vrai que c'est la plus vieille prison du Québec. Personne ne conteste le fait que ce n'est pas le Club Med, admet un procureur dans ce dossier, Michel Denis. Mais est-ce si marqué? Parce que si c'est vrai dans ce dossier-là, toute personne détenue à Bordeaux pourra bénéficier [d'une réduction de peine]. Il va y avoir des pétitions partout au Québec pour être transféré à Bordeaux! »

Les autorités carcérales rejettent d'ailleurs avec force les conclusions de la juge Isabelle Rheault. « C'est facile de dire que Bordeaux est un milieu insalubre et violent, parce que les gens n'ont pas la chance d'aller vérifier, dit Pierre Couture, directeur adjoint du Réseau correctionnel de Montréal. Pourtant, la réalité est tout autre. Ce milieu n'est pas facile; c'est une prison. Mais la violence y est contrôlée, contrairement à ce qui se passe dans la rue. »

M. Couture qualifie le jugement Rheault de « marginal ».

Le ministère public compte néanmoins en profiter pour demander à la Cour d'appel d'établir les lignes directrices sur lesquelles se baseront les juges de première instance lorsqu'ils auront à trancher des cas semblables.

Les dispositions du Code criminel adoptées en 2010 permettent à un juge d'accorder 1,5 jour pour chaque journée passée en détention provisoire, mais seulement « lorsque les circonstances le justifient ».

Le Code criminel ne précise pas davantage ces circonstances. Résultat, il semble y avoir autant d'interprétations de cette exception qu'il y a de juges au Canada. Elle ne devrait pourtant l'être qu'en suivant des critères strictement objectifs, selon M^e Denis. « C'est la position que nous défendons présentement dans tout le pays. »

Le procureur conteste, par exemple, le fait que la juge Isabelle Rheault ait considéré le « peu de vécu carcéral » des deux trafiquants. « Ils n'ont pas la couenne dure pour la prison », a-t-elle déclaré en rendant sa décision.

En suivant ce raisonnement, les hommes perçus comme des durs à cuire auraient moins de chances que les autres d'obtenir une réduction de peine. « En quoi est-ce pertinent? », se demande M^e Denis.

L'appel sera entendu le 1^{er} mars.

« Il y a fréquemment des tentatives d'homicide »

Le 15 avril 2010, Vincent Medhi Auger a poignardé un inconnu en pleine poitrine dans une voiture du métro de Montréal. Il a été incarcéré pendant près de deux ans dans l'aile C de la prison de Bordeaux en attendant son procès.

« Il était avec 180 autres détenus. Ce secteur est prévu pour les détenus membres de gangs. Il y a fréquemment des tentatives d'homicide et on a recours à l'isolement des détenus. L'accusé a témoigné qu'il y avait pratiquement un meurtre par mois; cependant, il n'y a pas eu de témoin indépendant et professionnel », écrit la juge Juanita Westmoreland-Traoré dans sa décision, rendue le 30 janvier 2012.

En réalité, si les règlements de comptes sont fréquents à Bordeaux, ils se terminent rarement à la morgue. Le plus récent meurtre remonte au 21 septembre 2005. Ce matin-là, Mark Sadovski, accusé d'avoir violé des vieilles dames, a été admis à la prison sans obtenir de protection particulière, alors que sa photo était publiée dans *Le Journal de Montréal*. Le soir même, il a été battu à mort par un groupe de détenus.

La juge a retranché 11 mois à la sentence de quatre ans et demi de détention de Vincent Medhi Auger.

— Isabelle Hachey

« Les gangs de rue font la loi »

Robert Beaudry, 59 ans, ne s'était jamais retrouvé derrière les barreaux. Le 14 décembre 2010, il a plaidé coupable à une série d'accusations d'extorsion, de harcèlement et de menaces. En attendant son procès, il a été incarcéré pendant 10 mois à la prison de Rivière-des-Prairies, avant d'être transféré dans l'aile C de Bordeaux, où il a été détenu pendant six autres mois.

Pour ce profane du monde carcéral, le choc a été tel qu'il en a perdu 40 livres.

« Dans cette aile vétuste de la prison séjournent près de 200 prévenus », écrit le juge Claude Provost dans sa décision qu'il a rendue le 25 avril 2012.

« M. Beaudry explique que les prévenus sont laissés à eux-mêmes. Il n'y a que deux gardiens qui surveillent le jour et quatre, la nuit. Il n'y a pas de caméras de surveillance. Sur le plan de l'hygiène, il n'y a que neuf douches pour 200 détenus.

« Le secteur est contrôlé par les membres des gangs de rue qui font la loi, poursuit le juge. Des bagarres éclatent fréquemment et il arrive que pour ramener une paix bien relative, même les détenus non impliqués dans les bagarres soient confinés dans leur cellule pour 24 ou 48 heures.

« Le trafic de drogues est omniprésent, tout comme la consommation d'alcool frelaté », continue le juge Provost, qui note par ailleurs que M. Beaudry « a été victime de la surpopulation carcérale en voyant ses accès aux services de la prison limités par la trop grande demande ».

M. Beaudry a été condamné à deux ans de prison. Comme il avait déjà purgé 16 mois en détention provisoire et que le juge a réduit sa peine de 8 mois, il a été libéré sur-le-champ.

— Isabelle Hachey

Détenus et prévenus

Dans les prisons provinciales, les détenus ont été condamnés à une peine de moins de deux ans. Les prévenus, quant à eux, n'ont pas encore reçu leur sentence; ils sont incarcérés dans l'attente de leur procès. Il peut s'agir de petits délinquants, mais aussi de criminels importants qui risquent des peines de plus de deux ans. Ces derniers, une fois condamnés, sont transférés dans un pénitencier fédéral.

— Isabelle Hachey

LA TOUTE NOUVELLE CADILLAC ATS :
*LA VOITURE NORD-AMÉRICAINE
DE L'ANNÉE 2013.*



*Lorsque vous êtes créée pour être la meilleure au monde, vous vous attendez à créer tout un engouement. Le magazine Vanity Fair a décrit la toute nouvelle ATS comme étant «...la voiture qui nous emballe le plus». Le magazine Car and Driver dit qu'elle est «la berline sport avec la meilleure maniabilité présentement sur le marché». Et plus impressionnant encore, elle était la seule voiture au monde à être nommée Voiture nord-américaine de l'année 2013. **Voici la toute nouvelle Cadillac ATS.***

cadillac.ca

LA NOUVELLE NORME MONDIALE



À petits pas



PIERRE
FOGLIA
CHRONIQUE

On n’a plus les vieux qu’on avait, disait ma collègue Louise Leduc dans *La Presse* d’hier. « Le culte de la performance gagne les personnes âgées au grand dam de celles qui n’ont pas envie d’une retraite au grand galop. »

Ben là, Louise! Samedi, mettons. Samedi il faisait 10 au-dessus. Que vouliez-vous que je fisse? Que je tricote? Que je me berce? Dix! Un 12 janvier. Je suis parti à vélo évidemment: 55 kilomètres euphoriques avec, à chaque coup de pédale, le sentiment enivrant de fourrer l’hiver jusqu’au trognon. J’ai même ôté mes gants. J’avais assez faim en arrivant à L’Œuf! La tarte au sucre avec de la crème fouettée dessus était assez cochonne...

J’ai demandé à Normandeau, le propriétaire, si j’étais son premier cycliste de l’année. Je l’étais. Ça été ma seule petite fanfaronnade de la journée.

Redites-moi ça, Louise? « Au grand dam de celles qui n’ont aucune envie d’une retraite sur le grand plateau? » Moi non plus, je n’étais pas

sur le grand plateau samedi. J’ai mouliné tranquille tout le long. Ai-je dit qu’un pâle soleil diffusait une lumière presque blanche et que les champs faussement avertis du printemps se découvraient en larges cercles de terre brune? Qu’un chien de ferme m’a couru après? Un vieux, les poils du museau tout blancs. Je me suis arrêté. Il s’est approché: vieux nono, j’ai dit gentiment. Il a remué la queue.

En passant, c’est pas juste les chiens qui font ça, essayez avec un vieux de votre entourage. Dites-lui gentiment: vieux nono. Vous allez voir, il va remuer la queue.

Pourquoi sont pas contentes que je sois allé rouler samedi, vos madames? Performance ou pas, en quoi cela peut-il bien les chagriner? Moi, je ne les empêche pas de faire la grasse matinée puis d’aller à tous petits pas jusqu’au salon de thé.

Non seulement ça ne me dérange pas qu’elles aillent à tout petits pas, mais je les applaudis même très fort de ne pas aller jouer au volleyball

le mardi matin avec l’Amicale des aînés de Laval. Voyez-vous, Louise, la grande différence, chez les vieux, n’est pas entre ceux qui font de l’exercice et ceux qui n’en font pas, mais entre ceux qui font partie d’un club, d’un groupe ou d’un regroupement, d’une association, bref entre ceux qui vieillissent en troupeau, et ceux qui vont seuls (ou par deux) et qui sont bien dans leur solitude.

La différence entre les vieux n’est pas entre ceux qui vont vers la mort à petits pas et ceux qui y vont en courant, mais entre ceux qui y vont en autobus, le même autobus qui les conduit au casino, à Sainte-Anne-de-Beaupré ou au théâtre d’été, et ceux qui y vont seuls ou presque.

Mais pour être vraiment sérieux, Louise, je vous dirais qu’il y a deux sortes de vieux: ceux qui sont malades et ceux qui ne le sont pas. Les autres différences ne sont pas très importantes.

En passant, vous direz à votre sociologue, celui qui vous parle « du déni de la mort », qu’on est pas mal tannés de l’entendre, celle-là. Les vieux ne nient pas la mort, ils y pensent tout le temps, ils n’ont rien d’autre à faire.

Et non, à 72 ans, je ne fais pas de vélo pour la repousser. Je fais du vélo pour ne pas trop me faire chier en l’attendant.

LE LYRISME — Avant que *Rebelle* soit retenu pour les Oscars, j’écrivais dans une récente chronique: j’ai eu de la misère, mais c’est loin d’être nul.

C’est un peu court, m’a-t-on reproché. Puisque ça vous prend un discours, je vais vous le dire: ce avec quoi j’ai eu de la misère dans *Rebelle*, c’est la poésie. La poésie m’énerve quand elle surgit dans une œuvre comme une fabrication, un « traitement », un point de vue: attention, ici poésie. C’est rarement de la poésie, c’est du lyrisme et le lyrisme, ça m’épuise, j’en suis tout de suite fatigué. Et aussi quand surgit le lyrisme – que ce soit dans un film, une chronique, une chanson, un livre – se produit chez moi un curieux phénomène acoustique: j’entends dans ma tête comme un camion de pompiers qui arrive à toute vitesse, pimpon, pimpon, ce qui a pour résultat de me distraire grandement de l’œuvre, ce qui est un peu embêtant pour l’œuvre.

Il y a de nombreuses exceptions. Je pense au meilleur Christian Bobin. Quoique le pire Bobin, en faisant surgir la poésie de... la poésie, me fait parfois entendre mille camions de pompiers en même temps. Ceci, par exemple: « J’attends d’un poème qu’il me tranche la gorge et me ressuscite ».¹

Voilà pour la misère. Mais j’ai ajouté aussi « loin d’être

nul ». Comme on disait quand j’étais petit, *Rebelle* est un bon petit film « d’art et d’essai ». Cela a d’ailleurs soulevé un minidébat amusant comme tout: pourquoi, d’après vous, ont demandé des journalistes à l’homme de la rue et son épouse, pourquoi le cinéma québécois qui s’en va nulle part s’en va néanmoins aux Oscars?

Ah.

COMMUNICATION — J’arrivais à *La Presse* l’autre midi, une dame m’interpelle dans la rue: ah ah, monsieur Foglia, vous avez un blogue maintenant?

Comment ça, un blogue?

Effectivement, je ne m’étais pas avisé que, depuis quelques semaines, sur le Net, vous pouviez laisser un commentaire à la fin de cette chronique, commentaire auquel j’aurais pu faire écho, auquel d’autres lecteurs répondaient en se relançant, mais sans moi puisque je n’étais pas au courant. Anyway, c’est pas mon truc, j’ai des belles qualités, mais je ne suis pas du tout interactif. Vous n’imaginez pas à quel point je ne suis pas interactif. J’ai donc fait annuler la fonction commentaire. Si vous avez quelque chose à me dire, envoyez-moi un courriel à pfoglia@lapresse.ca. Des fois, je réponds.

1. Bobin, *Un assassin blanc comme neige*, page 59, Gallimard

PRÉCISION

JEAN CHAREST

L'article « Charest se joint au cabinet McCarthy Tétrault », publié dans *La Presse* de vendredi dernier, a rapporté que l'ex-premier ministre Jean Charest avait plaidé huit causes pendant ses trois ans de pratique en droit criminel avant d'être élu au fédéral, à 26 ans. En fait, M. Charest a plaidé huit causes devant juge et jury, mais il en a plaidé de nombreuses autres devant juge seul pendant ses années de pratique.

CIRQUE DU SOLEIL

Des centaines d'emplois en péril

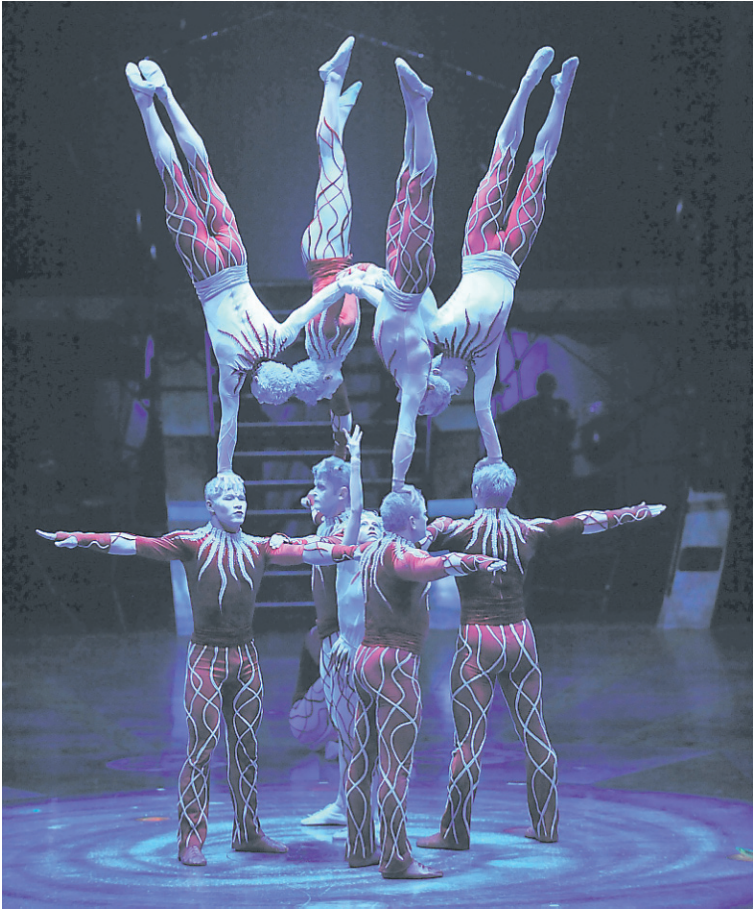


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le Cirque du Soleil a mis fin prématurément à quatre spectacles dans les 13 derniers mois, dont *Zed* (photo), qui était présenté au Japon. La société québécoise s'apprêterait à faire des mises à pied à son siège social où travaillent plus de 2000 personnes.

VINCENT
BROUSSEAU-POULIOT

Après avoir mis fin prématurément à quatre spectacles au cours des 13 derniers mois, le Cirque du Soleil s'apprêterait maintenant à faire d'importantes mises à pied à son siège social montréalais: environ 300 personnes pourraient perdre leur emploi, soit 15 % des employés du siège social.

En procédant à une vague de 30 mises à pied il y a un mois, le Cirque a laissé entendre que d'autres employés perdraient leur emploi au cours des prochains mois, alors que l'entreprise est « à revoir l'ensemble de [ses] opérations pour mieux refléter [sa] nouvelle réalité de production ».

Selon nos sources, de 200 à 350 employés au siège social pourraient perdre leur emploi dans cette nouvelle réorganisation du Cirque. En 2012, le nombre d'employés au siège social a diminué d'environ 100 personnes. Un bloc de 30 licenciements a notamment eu lieu au début du mois de décembre. Le siège social du Cirque à Montréal représente plus de 2000 des 5000 employés du Cirque dans le monde.

La direction du Cirque doit rencontrer demain les quelque

2000 employés de son siège social. Une pratique habituelle en début d'année, fait valoir l'entreprise. « Chaque année, nous rencontrons l'ensemble de nos employés pour faire le point avec eux. Nous allons rencontrer nos employés cette semaine pour leur présenter la mise à jour de notre démarche », a indiqué Renée-Claude Ménard, porte-parole du Cirque.

Des « rumeurs »

Hier, le site LesNews.ca a révélé que le Cirque s'apprête à annoncer de 400 à 600 licenciements, dont la plupart à son siège social de Montréal. « Nous ne commenterons pas cet article fondé sur des rumeurs », a indiqué Renée-Claude Ménard. Nous avons confirmé en décembre que nous étions à revoir l'ensemble de nos opérations [...]. Nous sommes à effectuer cet exercice. »

Rappelons que le Cirque du Soleil a mis quatre spectacles au rancart au cours des derniers mois. Les représentations de *Zed*, au Japon, ont pris fin en décembre 2011, celles de *Zaia* à Macao, en Chine, en février 2012, celles de *Viva Elvis*, à Las Vegas, en août 2012 et celles d'*Iris*, à Los Angeles, en janvier 2013.

— Avec Denis Lessard et Jean Siag

Les Verts prêtent leurs corps à la science!

**LES VERTS
CONTRE-ATTAQUENT
ce soir 19 h 30**

Nouveauté avec Frédéric Choinière et Jean-Sébastien Busque

Les grands enjeux environnementaux traités avec sérieux... et humour. Défi écolo : le corps humain absorbe-t-il les contaminants chimiques?

telequebec.tv

ACTUALITÉS

« Je pensais que j’allais mourir »

Un Montréalais est rudoyé par six policiers qui étaient à la recherche d’un voleur

EXCLUSIF

GABRIELLE DUCHAINE

Pris à tort pour un voleur, un Montréalais a été violemment rudoyé par des policiers sur son propre terrain pendant qu’il sortait les ordures, il y a 10 jours. L’employé d’Hydro-Québec raconte avoir été mis en joue et plaqué au sol par six agents qui lui ont passé deux paires de menottes. Il s’en est tiré avec plusieurs contusions et un œil tuméfié.

L’homme s’apprête à déposer une plainte en déontologie contre les policiers impliqués dans cette erreur. Malgré la méprise, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) estime avoir usé de la force nécessaire dans les circonstances, car il affirme que l’homme a résisté.

Après avoir identifié M. Cloutier, les agents l’ont libéré en lui disant qu’il avait été pris pour quelqu’un d’autre. Aucune accusation n’a été déposée contre lui.

Depuis le 4 janvier, Denis Cloutier est en congé de maladie. Sur le formulaire de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), le médecin a écrit qu’il a été victime d’un acte criminel. L’homme de 51 ans souffre de contusions à l’œil gauche, au pouce gauche et à l’épaule gauche. Son poignet est marqué par une coupure. Et tout cela, dit-il, ce sont des policiers qui le lui ont infligé.

Dans la nuit du 3 au 4 janvier, le Montréalais est rentré chez lui après son quart de travail. Vers minuit, il est monté à son condo de la rue Casgrain et, toujours vêtu de son uniforme d’Hydro-Québec, est ressorti

avec des sacs à ordures. Pendant ce temps, les forces de l’ordre sillonnaient le quartier à la recherche d’un voleur correspondant à sa description. Lorsque les patrouilleurs ont aperçu M. Cloutier, ils ont cru qu’il était l’homme qu’ils cherchaient.

« J’ai ouvert la clôture avant de mon terrain pour mettre les sacs sur le trottoir et j’ai vu la pointe d’un fusil devant mon visage, raconte-t-il. Puis, un homme s’est mis à hurler: “À terre! À terre!” » Sur le coup, Denis Cloutier dit ne pas avoir compris ce qui se passait. Puis, il a reconnu l’uniforme du policier. « J’ai levé les mains et j’ai dit que je n’avais rien fait. Il a continué à me crier de me coucher, alors j’ai mis les genoux et les mains au sol, explique le quinquagénaire. J’ai vu des ombres arriver en courant et une main a poussé mon visage dans la neige. La pression était tellement forte que je n’arrivais pas à respirer. Je pensais que j’allais mourir. J’avais de la neige dans la bouche, dans le nez, même dans les oreilles. »

Deux paires de menottes

Au terme de ce qui lui a semblé une éternité, il se serait retrouvé les mains liées par non pas une, mais deux paires de menottes. Les agents l’ont ensuite fouillé. M. Cloutier n’avait aucune arme sur lui.

Il raconte que les policiers l’ont finalement redressé sur ses pieds avant de le plaquer sur une des voitures de police. Ils l’auraient fouillé de nouveau avant de l’asseoir dans le véhicule.

« Ils m’ont demandé qui j’étais. J’ai répondu que j’habitais là. » Au même moment, son voisin, témoin de la scène qui s’est déroulée juste sous sa fenêtre, est sorti. « Je venais de reconnaître Denis, explique-t-il. Je n’en revenais pas. J’ai senti que c’était mon devoir d’aller les aviser que c’était lui. Je ne pouvais pas croire qu’il avait fait quelque chose de mal. » Après avoir identifié M. Cloutier, les agents l’ont libéré en lui disant qu’il avait été pris pour quelqu’un d’autre.



PHOTO FOURNIE PAR DENIS CLOUTIER

Denis Cloutier est en congé de maladie depuis le 4 janvier, après avoir été arrêté, puis relâché par des policiers. L’homme souffre de contusions à l’œil gauche, au pouce gauche et à l’épaule gauche. Sur la photo, on voit le Montréalais quelques heures après l’événement.

Aucune accusation n’a été déposée contre lui.

Ébranlé, il est allé trouver refuge chez le voisin qui venait de le secourir. « Il était mal en point, raconte ce dernier. Il saignait et il avait l’œil enflé comme un boxeur qui sort de 10 rounds. » Denis Cloutier s’est rendu sur-le-champ à l’hôpital, où un médecin lui a accordé trois semaines de congé de maladie. Le SPVM estime que ses

policiers ont agi dans les règles de l’art lorsqu’ils ont immobilisé l’homme. « Il avait la même description que celui qui était recherché: environ le même âge et les mêmes vêtements. Quand les agents ont voulu l’identifier, il n’a pas collaboré du tout, affirme le sergent Laurent Gingras. Les policiers ont usé de la force nécessaire dans les circonstances et l’ont menotté pour leur propre sécurité. »

Denis Cloutier n’est pas du même avis. Il jure être resté poli pendant toute la durée de l’intervention. « C’est vrai que les policiers ont eu de la difficulté à me menotter, mais je ne suis pas souple, alors ils n’arrivaient pas à ramener mes bras derrière mon dos. Ce n’est pas une raison pour me blesser. » Son voisin, qui a vu une bonne partie de l’intervention, jure qu’il n’a perçu aucun signe de résistance de sa part.

Gaz de schiste Une « infrastructure essentielle » à protéger, selon la GRC

La GRC estime légitime de se préoccuper des menaces qui visent l’industrie du gaz de schiste au Canada puisque celle-ci fait partie des « infrastructures essentielles » du pays. Mais seuls les mouvements ou les individus « engagés dans des activités criminelles » sont l’objet d’une enquête, précise-t-on, et non les opposants pacifistes. C’est ce que la GRC a expliqué hier dans un courriel, rédigé en anglais, dans la foulée de la publication par *La Presse* d’extraits d’un rapport de renseignement dans lequel il apparaît clairement que les opposants à l’exploitation du gaz de schiste, en particulier

au Québec, sont surveillés. Les auteurs du rapport craignent une radicalisation du mouvement ainsi qu’un rapprochement entre les écologistes activistes (ou « extrémistes ») du continent nord-américain. Rappelant que « l’activisme n’est pas un crime », Greenpeace a réagi avec vigueur contre cette « campagne de diffamation ». « Il n’y a actuellement d’extrême que la trop grande proximité entre le gouvernement Harper et les lobbies pétroliers et gaziers », a répliqué par communiqué Nicolas Mainville, directeur de la section québécoise de Greenpeace. Plusieurs

mouvements écologistes, dont Greenpeace et Earth First, ainsi que trois sites internet sont cités dans ces rapports. Il y a « possibilité que les industries, organisations et personnes qui sont impliquées [dans cette industrie] puissent être identifiées comme des cibles légitimes », avertit le rapport, qui invite à signaler toute menace au Service canadien du renseignement de sécurité. Dans son courriel, la GRC dit que « certains individus ont lancé des actions tant légales qu’illégales, ce qui dans certains cas a constitué une menace à la sécurité en plus de causer des dommages ». — Fabrice de Pierrebouurg

Remise en question des cégeps Pierre Moreau vivement critiqué

Les propos de Pierre Moreau, qui a mis en doute l’utilité des cégeps lors du premier débat des candidats à la direction du Parti libéral du Québec, dimanche, ont fait bondir le milieu collégial. La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) juge cette sortie pour le moins « surprenante ». « Le débat sur l’existence des cégeps a été fait à plusieurs reprises, souligne la présidente de la FECQ, Éliane Laberge. Dans les régions où il n’y a pas d’université, les cégeps favorisent la poursuite d’études postsecondaires ». Dans une lettre ouverte, le président-directeur

de la Fédération des cégeps, Jean Beauchesne, critique aussi les propos de Pierre Moreau. Il souligne que le débat sur la pertinence des cégeps est « obsolète ».

Il presse plutôt les candidats de s’attaquer aux « enjeux réels », notamment le maintien des cégeps en région, leur stabilité financière et l’amélioration des services pour les étudiants handicapés ou en difficultés d’apprentissage. Quant à la Fédération des enseignants de cégep, elle s’est dite « stupéfaite » des déclarations du candidat. — Pascale Breton

L’accent change tout

Mettez l’accent sur votre entreprise avec un .CA en vrai français

votreaccent.ca



À Radio-Canada **ce soir**

UNITÉ 9

La série que vous
ne voulez pas manquer.

20h

RÉALISATION :
JEAN-PHILIPPE DUVAL
ET LOUIS BOLDUC

MÉMOIRES VIVES

Une histoire de famille que
vous n'êtes pas près d'oublier.

21h

RÉALISATION :
BRIGITTE COUTURE
ET PIERRE THÉORET

MONTRÉAL PLUS

Le maire Applebaum ne craint pas l’UPAC

Il nie tout lien avec un promoteur que la police associe à la mafia

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Ébranlé de se savoir dans la ligne de mire de l’Unité permanente anticorruption (UPAC), le maire Michael Applebaum s’est défendu, hier, d’entretenir des liens avec un promoteur de son arrondissement que la police associe au crime organisé.

Il assure ne pas être intervenu pour que l’homme d’affaires Tony Magi bénéficie en 2005 d’une importante subvention pour l’un de ses projets immobiliers.

Le maire intérimaire de Montréal a rencontré plusieurs médias, hier, pour réaffirmer qu’il n’a rien à se reprocher malgré les informations « sérieuses » que l’UPAC aurait reçues sur sa possible intervention dans de douteuses transactions immobilières. Surpris de voir ces informations faire surface, M. Applebaum a dit que « quand vous prenez des décisions, vous ne pouvez pas faire plaisir à tout le monde ». « Il va toujours y avoir des gens qui s’opposent à moi et veulent me critiquer, et ça fait partie de mon travail d’élu », a-t-il ajouté.

Michael Applebaum croit que les doutes des policiers pourraient avoir été éveillés par les nombreux projets immobiliers menés par Tony Magi dans Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN-NDG), l’arrondissement qu’il dirigeait avant de remplacer



Le maire intérimaire de Montréal assure ne pas être intervenu pour que l’homme d’affaires Tony Magi bénéficie, en 2005, d’une importante subvention pour l’un de ses projets immobiliers.

le maire Gérald Tremblay. Ce promoteur a été arrêté en 2010 pour possession illégale d’une arme à feu. Il a survécu miraculeusement à une tentative de meurtre en août 2008, quand un tireur a ouvert le feu sur sa voiture, le blessant grièvement. Trois ans plus tard, c’était au tour de sa femme de survivre à un attentat similaire.

Les agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ont également constaté la présence de Tony Magi à quelques reprises dans certains repaires du clan Rizzuto, dont le club Consenza. Le promoteur a de plus brassé des affaires avec Nick Rizzuto fils, qui a été assassiné en décembre 2009, tout juste devant un projet immobilier réalisé par Tony

Magi. Ce projet avait reçu une subvention de 3,4 millions de la Ville de Montréal pour que 160 de ses quelque 200 unités soient à prix abordable.

Subventions

En entrevue à *La Presse*, Michael Applebaum a assuré ne pas être intervenu dans ce dossier, ce que confirme le directeur de l’urbanisme de

CDN-NDG, Daniel Lafond. Les deux ont expliqué que Tony Magi a sondé l’arrondissement en 2004 avec un important projet de condos nécessitant un changement de zonage, afin de construire plus haut que la limite permise. Devant un refus, le promoteur a finalement retiré sa demande pour s’adresser à la ville centre, avec laquelle il a conçu un projet prévoyant une majorité de logements abordables et respectant le zonage.

Le promoteur a ainsi reçu une subvention de près de 20 000\$ pour chacun des 160 logements abordables. Pour réduire les coûts de construction, la Ville a accepté que les fils électriques ne soient pas enterrés. De plus, Montréal a payé 30 % du prix pour aménager l’avenue Wilson, soit une aide de 290 000\$.

« Il va toujours y avoir des gens qui s’opposent à moi et veulent me critiquer, et ça fait partie de mon travail d’élu. »

– Michael Applebaum

Puisque aucun changement de zonage n’a été nécessaire, Michael Applebaum affirme ne pas avoir eu son mot à dire et que tout le projet, subventions comprises, a été géré par la ville centre. Les documents municipaux retrouvés par *La Presse* indiquent simplement que l’arrondissement de CDN-NDG a autorisé l’aménagement d’égouts dans l’avenue Wilson, le 2 mai 2005. Cette date coïncide avec les visites de Tony Magi au Consenza filmées par la GRC, à la fin du mois d’avril 2005.

Michael Applebaum dit se rappeler trois autres projets présentés par le promoteur dans CDN-NDG. Le maire dit que, loin de les approuver, il s’est opposé à chacun d’eux.

Rosemont s’attaque à la cacophonie urbaine

KARIM BENESSAIEH

Les Montréalais irrités par le bruit de la thermopompe du voisin ou du bar au coin de la rue ont de nouveaux alliés dans Rosemont–La Petite-Patrie : un inspecteur attiré, équipé d’un tout nouveau sonomètre et d’un logiciel conçu par l’École polytechnique.

arrondissements de l’ancienne Ville de Montréal, interdiront dorénavant les sons de plus de 55 décibels le jour et 45 décibels la nuit au lieu de 60 et 50 décibels auparavant. Les amendes s’établiront de 300\$ à 2000\$ en cas de récidive.

« Il y a un problème de bruit de plus en plus important dans Rosemont–La Petite-Patrie, avec

Montréal « ne sera jamais Saint-Tite » et « on ne s’attend pas à ce qu’on puisse entendre uniquement le chant des hirondelles et le son des criquets l’été », admet le maire. Mais avec 136 plaintes l’an dernier, dont 46 concernant des systèmes de ventilation souvent désuets ou mal installés, l’arrondissement estimait nécessaire de prendre le taureau par les cornes.

En collaboration avec l’École polytechnique, on a conçu un logiciel qui permet de gérer la formule complexe d’évaluation des décibels en fonction de la température, du bruit de fond et de la distance. Muni d’un sonomètre, un inspecteur nouvellement embauché pourra donc évaluer si le bruit qui fait l’objet d’une plainte enfreint le règlement. Le coût de l’appareil, du logiciel et du partenariat avec Polytechnique est d’environ 30 000\$.

Le Sud-Ouest Archivex appelé à refaire ses devoirs

Les opposants au réaménagement de l’ancien entrepôt d’Archivex, près de la station de métro Lionel-Groulx, ont remporté la première manche : l’arrondissement a annoncé qu’il n’y aura pas de référendum. Le mois dernier, 89 citoyens avaient signé le registre pour tenter de bloquer ce projet du promoteur Vincent Chiara, qui aurait créé 2000 emplois, selon l’arrondissement du Sud-Ouest. Hier, le maire Benoit Dorais a dû reconnaître par

communiqué que, « dans sa forme actuelle », le projet « a suscité de fortes préoccupations chez plusieurs résidents du secteur ». L’arrondissement avait le choix entre renvoyer le promoteur à ses devoirs pour qu’il soumette un projet fondamentalement différent ou faire un référendum. Il a choisi la première voie. Par ailleurs, la réunion d’information du 23 janvier prochain est maintenue, précise-t-il.

— Karim Benessaieh

« Il y a un problème de bruit de plus en plus important avec le boom immobilier et l’augmentation de l’activité commerciale. Les plaintes sont en hausse. »

— François Croteau, maire de l’arrondissement de Rosemont–La Petite Patrie

L’arrondissement dirigé par le maire François Croteau a du même souffle annoncé hier une série de mesures destinées à lutter contre le bruit dans les quartiers résidentiels. Les normes, les plus sévères des neuf

le boom immobilier et l’augmentation de l’activité commerciale, a expliqué le maire Croteau en point de presse. Les plaintes sont en hausse. L’objectif est d’agir sur les bruits récurrents qui dérangent les résidents. »

Aéroport Trudeau Atterrissage d’urgence d’un Q400

Un avion de la société Jazz, filiale d’Air Canada, s’est posé d’urgence, mais sans encombre, avec 71 personnes à bord, hier à l’aéroport Montréal-Trudeau. Le vol 8935 faisait la liaison entre Moncton et Toronto. Il s’est posé sans heurts et les passagers, qui en ont été

quittes pour une bonne frousse, ont pu continuer leur voyage vers Toronto avec un autre vol. La semaine dernière, un autre ennui de moteur a forcé un appareil similaire à se poser d’urgence à l’aéroport Jean-Lesage, à Québec.

— David Santerre

Série dramatique

Amours, naissances et complications

SOS SAGES-FEMMES

ce soir 21 h

Nouveauté
Une savoureuse incursion dans le quotidien des sages-femmes des années 50.
Une série de la BBC qui va droit au cœur!
telequebec.tv

Prend fin le 31 janvier.

kia.ca

**3 MENSUALITÉS
À NOS FRAIS***

+

0%

— DE FINANCEMENT À L'ACHAT —

2013**

— MODÈLES SÉLECTIONNÉS —

**CET HIVER, PAYEZ-VOUS
DU BON TEMPS !**



SORENTO 2013



ROUTE (BA) : 6,5 L/100 km
VILLE (BA) : 9,8 L/100 km

Modèle SX illustré[△]

VÔTRE À PARTIR DE

159 \$[‡]

AUX DEUX SEMAINES

AVEC

499 \$

ACOMPTE

À

2,49 %

FINANCEMENT À L'ACHAT

JUSQU'À

84

MOIS



CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE
DE STABILITÉ



CONNECTIVITÉ
BLUETOOTH®



SIÈGES
CHAUFFANTS



RÉTROVISEURS
CHAUFFANTS

L'offre comprend les frais de transport et préparation et autres frais totalisant 1 765 \$, les 3 mensualités à nos frais totalisant 1 650 \$.*
Offre basée sur le prix d'achat de 28 660 \$ du modèle Sorento 2,4 LX BA 2013.



TOIT OUVRANT
PANORAMIQUE
DISPONIBLE



7

SIÈGES POUR
PASSAGERS
DISPONIBLES



NAVI

SYSTÈME DE
NAVIGATION
DISPONIBLE



Le pouvoir de surprendre



5

VOUS ÊTES
BIEN COUVERT
AVEC KIA:

*Garantie complète
sans souci de
5 ans/100 000 km

CLIQUEZ « J'AIME »
SUR **f** POUR EN

SAVOIR PLUS:
facebook.com/kiacanada.
Plus de 150 000 « J'aime »

KIA S'INSCRIT
AU TOP 100 DES
MARQUES MONDIALES

Best
Global
Brands
2012

Interbrand

Fier partenaire

madd⁺

Sauver des vies. Aider les victimes.

Le nouveau prix amical de Kia comprend les frais de transport et préparation ainsi que tous les droits gouvernementaux obligatoires. Il ne comprend pas l'immatriculation, les assurances, les frais du permis et les taxes applicables.

Ces offres sont accessibles à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2013 neuf chez un concessionnaire participant au plus le 31 janvier 2013. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix inférieur. Des conditions s'appliquent. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les véhicules illustrés le sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Toutes les offres excluent les frais de permis, les assurances, l'immatriculation, les taxes applicables et un acompte (lorsque applicable). D'autres options à l'achat ou à la location disponibles. L'offre de « 3 mensualités à nos frais » est disponible, sur approbation du crédit, aux particuliers qui feront financer ou loueront tout modèle Sorento 2013 neuf chez un concessionnaire participant du 3 au 31 janvier 2013 inclusivement. Les clients admissibles au financement à l'achat ou à la location recevront un chèque au montant équivalent de 3 mensualités (taxes non incluses) jusqu'à un maximum mensuel de 550 \$. Les clients auront le choix d'appliquer un rabais de 1 650 \$ sur le prix d'achat/location convenu après taxes ou de recevoir un chèque au montant équivalent du concessionnaire. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Offre prenant fin le 31 janvier 2013. Cette offre ne peut être combinée à celle de « Aucun paiement avant le printemps ». **Financement à l'achat de 0 % sur les modèles 2013 neufs de Kia sélectionnés sur approbation du crédit. Le terme peut varier selon le modèle et ses accessoires. Exemple de financement à l'achat du Forté5 LX BM (F05500) 2013 neuf à un prix de vente de 18 265 \$ (incluant les frais de transport et préparation de 1 455 \$, les économies de 500 \$ sur le financement, les frais de Recycle Québec (15 \$) et les droits sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable)). Financement à l'achat de 0% jusqu'à 60 mois. Le nombre total de paiements aux deux semaines est de 130, chacun au montant de 129 \$ avec un acompte de 0 \$ ou échange équivalent. L'immatriculation, les assurances, les frais de permis et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. *Le paiement aux deux semaines (sur approbation du crédit) pour le financement à l'achat du modèle Sorento 2,4 LX BA (SR75BD) 2013 neuf basé sur un prix d'achat de 28 660 \$ est de 159 \$ à un taux de 2,49 % pour 84 mois. Cette offre comprend l'acompte de 499 \$, les 3 mensualités à nos frais totalisant 1 650 \$, les frais de transport et préparation (1 650 \$), les frais de recycle Québec (15 \$) et la taxe sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable). Les taxes applicables, l'immatriculation, les assurances et les frais du permis sont exclus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. *Le PDF de 43 045 \$ du modèle illustré Sorento 3,5 L SX TI 7 places assises (SR75XD) 2013 neuf comprend les frais de transport et préparation de 1 650 \$, les frais de Recycle Québec de 15 \$ et les droits sur le climatiseur (100 \$ lorsque applicable). L'immatriculation, les assurances, les frais de permis et les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix inférieur. Disponible auprès des concessionnaires participants. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. *La lettre de marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées et des propriétés de Bluetooth SIG, Inc. *La consommation de carburant Route/Ville est basée sur les modèles Sorento 2,4 L à injection directe, 4 cyl. BA 2013. Ces estimations mises à jour sont calculées sur la base de critères et de méthodes d'essai approuvés par Transports Canada. Veuillez vous référer à L'ENERguide, Guide de consommation de carburant, publiée par le gouvernement du Canada. Votre consommation réelle de carburant variera en fonction de vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être véridiques au moment de leur parution. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez le kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. Kia Canada est le commanditaire automobile officiel des mères contre l'alcool au volant (MADO Canada). KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

Obsession ou liberté d’expression?

Des tensions entre un homme d’affaires juif hassidique et un blogueur se transportent en cour

CATHERINE HANDFIELD

Le citoyen d’Outremont Pierre Lacerte a-t-il une « obsession malade » concernant les faits et gestes de l’homme d’affaires hassidique Michael Rosenberg, ou exerce-t-il simplement son droit à la liberté d’expression pour dénoncer le « laxisme » des autorités municipales envers certains dirigeants hassidiques? C’est ce que la juge Claude Dallaire de la Cour supérieure aura à déterminer au terme d’un procès civil qui s’est ouvert hier au palais de justice de Montréal.

Pierre Lacerte « court après tout ce qui est juif ou orthodoxe », a résumé Michael Rosenberg. « Et parce que j’ai de l’influence ou qu’il pense que j’en ai, je suis son bouc émissaire. »

L’homme d’affaires de 58 ans, son fils Martin Rosenberg et un autre membre de la communauté, Alex Werzberger, réclament 375 000\$ à Pierre Lacerte. Ils lui reprochent de les avoir diffamés, d’avoir porté atteinte à leur vie privée et de les avoir harcelés.

Des accommodements « raisonnables »

Pierre Lacerte réside en face de la synagogue fréquentée par Michael Rosenberg, rue Hutchison. En 2007, il a remis un dossier au maire de l’arrondissement pour lui demander d’exclure Michael Rosenberg d’un comité consultatif auquel il siégeait, lui reprochant de nombreuses infractions aux



Les deux citoyens de l’arrondissement d’Outremont Michael Rosenberg (à gauche) et Pierre Lacerte (à droite) ne font pas bon voisinage. La juge Claude Dallaire devra trancher le litige qui les oppose.

règlements de stationnement. À la fin de 2007, Pierre Lacerte a ouvert un blogue sur les « accommodements déraisonnables » dans Outremont. Il y traite, entre autres, des travaux réalisés sans permis sur des synagogues.

Pierre Lacerte poursuit les trois membres de la communauté en retour pour 725 000\$, une somme qui équivaut, selon lui, aux dommages et aux pertes financières qu’il a subis. M. Lacerte soutient que toute cette histoire l’a empêché d’obtenir au moins deux emplois.

Un blogue ravageur

La première journée du procès a été consacrée en grande partie au témoignage de Michael Rosenberg. Vêtu d’un complet noir, l’homme

Rosdev, l’un des plus grands promoteurs immobiliers privés du Québec.

« Lorsqu’on google mon nom, des écrits me dépeignent comme un homme qui ne

« Parce que j’ai de l’influence ou qu’il pense que j’en ai, je suis son bouc émissaire. » — Michael Rosenberg

à la barbe blanche a parlé de l’impact présumé du blogue sur les affaires de sa société,

respecte par les lois et qui vit dans un ghetto, a-t-il déploré. Si je voyais ça sur quelqu’un,

je ne ferais pas affaire avec cette personne. »

Les articles de Pierre Lacerte ont également un impact sur sa famille et sa réputation, dit-il. « Nous marions nos enfants avec des gens et ils demandent qui sont-ils », a-t-il résumé.

Comme en témoignent les photos sur le blogue de Pierre Lacerte, Michael Rosenberg admet avoir déjà stationné sa voiture en double, rue Hutchison. Il soutient qu’il le faisait seulement lorsqu’il accompagnait son père malade à la synagogue. « Si j’avais une contravention, je la payais », a-t-il dit. Interrogé par son avocat, M^e Julius Grey, Michael Rosenberg a souligné l’importance de respecter la loi dans sa religion.

En contre-interrogatoire, l’avocate de M. Lacerte, M^e Rosalia Giarratano, a souligné que seulement 7 % des quelque 300 articles publiés sur le blogue de son client portaient sur Michael Rosenberg. Elle lui a également dit que plusieurs articles reprenaient simplement le contenu d’autres articles ou de reportages.

En 2008, M. Rosenberg a porté plainte à la police pour harcèlement. Trois ans plus tard, la juge Manon Ouimet a refusé de rendre une ordonnance de garder la paix à Pierre Lacerte, en le décrivant comme un homme « excessif », mais non violent.

Le procès, qui doit durer quatre jours, reprend ce matin.

**Desjardins**
Assurances

présente le

SALON
DE L'AUTO

18 AU 27 JANVIER
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

En collaboration avec  **PLACE D'ARMES** 

Venez parcourir l’Avenue du Centenaire à travers 10 véhicules représentant chacune de ses décennies.

PRÉSENTÉE PAR

auto
HEBDO.net



**STUDIO**
DE DESIGN
POUR ENFANTS

Service de garderie offert
GRATUITEMENT
aux enfants de 3 à 10 ans

2\$ DE RABAIS
à l’achat d’un billet à 16\$
CODE PROMOTIONNEL: **LAP13**
(offre non applicable aux tarifs déjà réduits)

Rabais applicable à la billetterie du Palais des congrès de Montréal ou lors de votre achat en ligne en inscrivant le CODE PROMOTIONNEL

Pour plus d’informations
salonautomontreal.com



Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d’Automobiles de Montréal Inc.

La Révolution tranquille relativisée

MATHIEU PERREAULT

La Révolution tranquille n’est pas responsable de l’amélioration du sort des Canadiens français: ils avaient commencé pendant la « Grande Noirceur » duplessiste à combler leur retard sur les anglophones sur les plans de l’économie et de l’éducation.

Telle est la thèse d’un économiste de l’Institut économique de Montréal, dans une étude publiée aujourd’hui et un livre qui sera lancé en février. « On devrait rayer l’expression “Grande Noirceur” des livres et plutôt parler de “grand rattrapage” », explique Vincent Geloso, qui tire ses données de sa maîtrise à la prestigieuse École d’économie de Londres. Il y termine son doctorat, qui porte sur l’économie québécoise entre 1760 et 1840.

Les graphiques de M. Geloso montrent que le retard québécois sur l’Ontario, en matière de revenu personnel disponible par habitant, a été comblé au même rythme entre 1945 et 1960 qu’entre 1960 et 1975, passant de 33 % en 1945 à 15 % en 1975. « Je ne fais pas l’apologie de Duplessis, dit-il. Je trouve que la Révolution tranquille a fait des choses très bien sur le plan de la déconfectionnalisation de l’enseignement et des droits des femmes. Mais pour ce qui est du retard des francophones en éducation, qui explique essentiellement leurs plus faibles revenus, la différence a commencé à s’amenuiser à partir du début des années 50. »

L’analyse de M. Geloso ne convainc pas Nicolas Zorn, un économiste qui a publié à

l’automne une étude montrant que les riches Québécois – le fameux 1 % – s’enrichissent beaucoup plus vite que les 99 % moins prospères. « Au début des années 60, le revenu des Québécois par rapport aux plus riches était inférieur à celui des Noirs américains, dit M. Zorn. Ça veut dire qu’il restait beaucoup de chemin à faire. Et si on regarde après 1975, on voit que le retard avec l’Ontario a été comblé de manière particulièrement rapide à la fin des années 70, quand la Révolution tranquille faisait sentir pleinement ses effets. »

Qu’en pense M. Geloso ? « Oui, il y avait encore du retard dans les années 60, dit-il. Mais même la commission Laurendeau-Dunton notait qu’il y en avait moins qu’avant. L’essentiel du rattrapage avec les anglophones a eu lieu avant les lois linguistiques. Les universités francophones représentent 66 % de la hausse des inscriptions dans les années 50. »

Autre son de cloche

Jocelyn Létourneau, un historien de l’Université Laval qui a plusieurs fois écrit sur la Révolution tranquille, estime que M. Geloso « enfonce des portes ouvertes ». « Au sein des historiens, des chercheurs, il est bien établi que la modernisation du Québec commence dans les années 30, dit M. Létourneau. Ce n’est peut-être pas bien compris par la population, mais l’idée que Duplessis a contribué au développement économique du Québec est bien établie, quoi qu’on pense de l’homme et de ses habitudes politiques. »

Ottawa Trois corps retrouvés dans une résidence

Les corps d’une femme et de deux enfants ont été retrouvés sans vie dans une résidence de Stittsville, en banlieue d’Ottawa, hier en début de soirée. Au moment de mettre sous presse, le site de l’Ottawa Citizen rapportait qu’Alison Easton aurait tué ses deux enfants avant de se suicider. Les décès d’Alexandre, 10 ans, et de Katie, 6 ans, auraient été constatés dès l’arrivée des secours. La fillette venait d’ailleurs tout juste de célébrer son anniversaire. M^{me} Easton, quant à elle, aurait rendu l’âme un peu plus tard en

soirée, selon l’Ottawa Citizen. C’est le père des deux enfants qui aurait découvert les cadavres dans le sous-sol de sa maison, située dans un quartier aisé à l’ouest d’Ottawa, vers 17 h 30. Il aurait appelé le 911. Les pompiers sont arrivés les premiers sur les lieux, au 25, Granite Ridge Drive. « D’après ce que j’ai eu comme informations, un couteau aurait été utilisé », a affirmé Marc Messier, porte-parole du Service d’incendie d’Ottawa, au cours d’une entrevue téléphonique accordée à La Presse. — Émilie Bilodeau



sur la plupart des modèles 2013 neufs

0%[†] **72** mois **ou** **7500 \$**[†]
 de financement à l'achat sur certains modèles 2013 neufs en rabais du constructeur sur d'autres modèles 2013 neufs



Incluant un acompte de **2 295 \$**
et un rabais du constructeur de **500 \$**
à l'achat ou à la location.

Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.



Incluant un acompte de 2 995 € à l'achat ou à la location.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.



Incluant un acompte de **2 995 \$** à l'achat ou à la location.
Frais de transport et taxe sur le climatiseur inclus.

3000\$
en prime additionnelle sur la plupart des modèles neufs.
Montant illustré du Super Duty.

1000\$

sur certains modèles 2013 neufs.
se termine le 31 janvier



SiriusXM
De série sur la plupart des
véhicules Ford avec
abonnement de 6 mois répa

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

Épuisé, Shawn Atleo prend congé

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le chef de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Shawn Atleo, doit prendre un congé de maladie quelques jours seulement après une rencontre au sommet avec Stephen Harper.

Dans une déclaration qu'on peut lire sur le site internet de l'APN, le chef Atleo affirme que les deux dernières semaines ont été marquées par de longues journées de réunion et de travail qui ont eu des conséquences sur sa santé.

« J'ai le regret de vous informer que ces longues journées m'ont rattrapé. En fin de semaine, mon docteur m'a ordonné de prendre du temps pour me reposer et j'ai accepté de faire cela après avoir discuté avec ma famille », a-t-il indiqué.

« Le monde entier regarde »

À l'APN, on s'attend à ce que le chef Atleo, dont le leadership a été critiqué par certains chefs régionaux qui ont boycotté la rencontre avec M. Harper la semaine dernière, soit absent une dizaine de jours, tout au plus.

Dans sa longue déclaration, le chef Atleo est revenu sur les événements qui ont mené à la rencontre avec le premier ministre, vendredi.



PHOTO ÉTIENNE RANGER, LE DROIT

À l'Assemblée des Premières Nations, on s'attend à ce que Shawn Atleo soit absent une dizaine de jours. L'intérim sera assuré par le chef régional du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, Roger Augustine.

Il s'est félicité d'avoir enfin obtenu « l'attention des Canadiens et du gouvernement » et a soutenu que le gouvernement Harper semble comprendre les conséquences d'un échec.

« Nous avons forcé le bureau du premier ministre et le gouverneur général à ouvrir leur porte. Nous avons obtenu l'engagement d'un plus grand leadership de la part du premier ministre, du bureau du

Conseil privé et de ministres de haut rang. Ils savent maintenant que le monde entier regarde les progrès que nous avons faits. Ils comprennent les conséquences d'un échec », a ajouté le chef de l'APN.

Deuxième rencontre

Le chef régional du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, Roger Augustine, assurera l'intérim durant l'absence de M. Atleo. Le retrait temporaire de ce dernier n'empêche pas l'APN de vouloir battre le fer pendant qu'il est chaud en réclamant la tenue rapide d'une deuxième rencontre, le 24 janvier, avec le premier ministre afin de définir les prochaines étapes à franchir.

Au terme de la réunion de quatre heures de vendredi, M.M. Harper et Atleo ont convenu de se rencontrer de nouveau au cours des prochaines semaines, sans fixer d'échéancier.

Le 24 janvier fait figure de symbole pour l'APN. C'est à cette date qu'a eu lieu, il y a 12 mois, la rencontre entre « la Couronne et les Premières Nations » à Ottawa visant à renouveler les relations entre le gouvernement fédéral et les peuples autochtones, en mettant notamment en œuvre les traités et en investissant dans l'éducation.

Les leaders autochtones ont toutefois été déçus de la lenteur du gouvernement Harper à donner suite à ses engagements, d'où la création du mouvement Idle No More, la grève de la faim de la chef d'Attawapiskat, Theresa Spence, et le blocage de routes et de voies ferrées.

PLC Candidature de Martin Cauchon

Des libéraux perplexes

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — La décision de Martin Cauchon de briguer la direction du Parti libéral du Canada (PLC) à la toute dernière minute dimanche soir laisse plusieurs libéraux perplexes.

Chez ses adversaires, la réponse était positive, du moins officiellement: « Je suis très content de l'arrivée de Martin. On le savait depuis le début qu'on allait avoir une course avec des gens de taille, d'expérience et d'idées », a déclaré le candidat en tête, Justin Trudeau.

Plusieurs ont évoqué son expérience au Conseil des ministres et ses positions plus progressistes comme étant susceptibles de lui accorder un avantage.

Mais sous le couvert de l'anonymat, des militants ont dit douter des chances de l'ancien ministre de la Justice de l'emporter le 14 avril, compte tenu de son entrée tardive dans la course et de l'avance acquise par M. Trudeau depuis trois mois.

« J'avais l'impression qu'il n'allait pas se présenter! », a lancé un libéral influent qui

n'a pas encore choisi son camp. « J'essaie de voir... Je ne comprends vraiment pas pourquoi il fait cela », a quant à lui analysé le partisan d'un autre candidat.

Le candidat défait par Thomas Mulcair dans la circonscription d'Outremont aux dernières élections a déposé les derniers documents requis pour son dossier de candidature quelques heures avant la date butoir. Les 300 noms de membres en règle du PLC appuyant son initiative auraient été particulièrement difficiles à amasser. Un adversaire, David Bertshi, a fait appel à son propre réseau pour lui prêter main-forte. Un collaborateur de M. Cauchon, Ajay Chopra, a même été vu vendredi en train de recueillir des signatures lors de la manifestation autochtone sur la colline parlementaire.

La composition de l'entourage du dernier candidat en lice a aussi fait sourciller. Le groupe inclut le directeur général de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada lors de la cuisante défaite des dernières élections, Yves Lemire; le directeur des communications de la dernière



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Plusieurs libéraux critiquent l'entrée tardive de Martin Cauchon dans la course à la direction du Parti libéral du Canada.

campagne de M. Cauchon en 2011, Fabrice Rivault, qui avait été congédié dans la foulée de commentaires dénoncés comme étant insultants envers la communauté grecque de Montréal; l'homme d'affaires et candidat défait dans la circonscription de Jeanne-LeBer, Mark Bruneau, et Daniel Hudon, libéral de longue date

président d'Intelcom, entreprise dont la vente d'actions à Postes Canada au début des années 2000 avait été dénoncée par des membres de l'industrie.

M. Cauchon n'a pas accordé d'entrevue. Il devrait lancer sa campagne à Montréal vendredi. Le premier débat de la course se tiendra dimanche à Vancouver. Outre M.M. Cauchon et Trudeau, les sept autres candidats de la course sont Marc Garneau, George Takach, Joyce Murray, Karen McCrimmon, Martha Hall Findlay, David Bertshi et Deborah Coyne. Cette dernière a publié une autobiographie hier, dans laquelle elle évoque sa relation avec Pierre Elliott Trudeau et la fille qui est née de cette union et revient sur son opposition à l'accord du lac Meech.

Par ailleurs, *La Presse* a appris que la présidente de l'association de circonscription libérale du candidat Marc Garneau, Westmount-Ville-Marie, s'était retirée temporairement de ses fonctions jusqu'au mois d'avril. Anna Gainey, fille de Bob Gainey, et son mari, Tom Pitfield, appuient plutôt Justin Trudeau.

Ottawa

Le ministre Joe Oliver opéré

OTTAWA — Le ministre des Ressources naturelles, Joe Oliver, sera absent du Parlement jusqu'à la mi-février. Il se remet d'un pontage coronarien qu'il a subi le 3 janvier. M. Oliver, 72 ans, est passé sous le bistouri après qu'un examen de routine eut révélé la présence d'un blocage.

Le ministre joue un rôle majeur dans le gouvernement Harper, qui mise sur le l'exploitation pétrolière et minière pour soutenir la croissance économique du pays

Son porte-parole, Chris McCluskey, indique qu'il reprendra graduellement ses fonctions. « Il est actuellement en convalescence à la maison et reprend peu à peu ses responsabilités professionnelles, a-t-il indiqué. Le ministre Oliver connaît bien tous ses dossiers et continue de travailler pour ses électeurs dans la circonscription d'Eglinton-Lawrence. »

— Martin Croteau

LE TOUR DU GLOBE

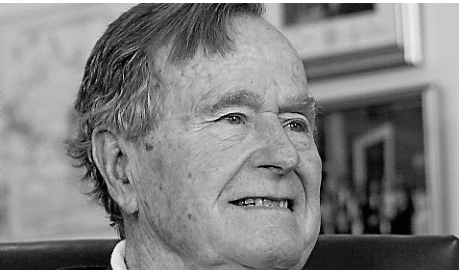


PHOTO ARCHIVES REUTERS

Bush père
Sortie de l’hôpital

L’ancien président américain George Herbert Walker Bush, 88 ans, est sorti de l’hôpital après plus de deux mois d’hospitalisation pour une bronchite, une infection et une toux persistante. Il recevra chez lui des traitements destinés à lui faire regagner des forces.

— AFP



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Cuba Oui aux Cubains à l’étranger

Pour la première fois en 50 ans, les Cubains ont le droit de voyager à l’étranger sans restriction en vertu d’une réforme de la loi migratoire très attendue par la population, mais dont certains craignent que l’application ne soit limitée.

— AFP



PHOTO REUTERS

Égypte Un accident de train fait 19 morts

L’agence nationale de presse égyptienne Mena a annoncé que 19 personnes avaient perdu la vie, et que plus de 100 autres avaient été blessées, lorsque deux wagons de passagers se sont détachés d’un train dans le quartier de Badrasheen, à Gizeh, hier. Le train transportait des recrues de l’armée.

— Associated Press



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Tunisie La révolution a déjà deux ans

La Tunisie a marqué modestement hier les deux ans de la chute du président Zine el-Abidine Ben Ali, première révolution du Printemps arabe, alors que le pays est déstabilisé par les violences sociales, une menace djihadiste et une impasse politique.

— AFP

NAFTALI BENNETT

La nouvelle étoile de la politique israélienne

Homme d’affaires millionnaire devenu politicien, Naftali Bennett semble en voie de changer la donne aux élections législatives la semaine prochaine en Israël, explique notre collaboratrice.

LESLIE REZZOUG
COLLABORATION SPÉCIALE

TEL-AVIV — Sur les affiches de campagne de son parti Habayit Hayehoudi (La Maison juive), il pose, kippa sur la tête et sourie aux lèvres. Naftali Bennett a des raisons de se réjouir. Il a ressuscité un parti exsangue et devrait être la révélation des urnes aux élections du 22 janvier prochain.

À tout juste 40 ans, cet Américain d’origine a déjà vécu plusieurs vies. Passé par les unités d’élite de l’armée israélienne, il a fait fortune en informatique. C’est en 2006 qu’il décide de se lancer en politique. Bras droit de Benyamin Nétanyahou jusqu’en 2008, il devient directeur général de Yesha, conseil représentatif des colons de Cisjordanie, de 2010 à 2012.

Parallèlement, il crée Israel Sheli (Mon Israël), un groupe qui réunit des milliers de jeunes sympathisants de droite



PHOTO REUTERS

Naftali Bennett (deuxième à partir de la gauche), jeune leader du parti très à droite Habayit Hayehoudi (La Maison juive), marche ici en compagnie de partisans dans une tournée du voisinage dans le sud de Tel-Aviv.

sur l’internet. Leur but ? Mener une vaste entreprise de correction des articles jugés trop « pro-palestiniens » sur Wikipédia.

En avril dernier, Naftali Bennett rompt avec le Likoud de Benyamin Nétanyahou, trop centriste pour lui. Il se tourne alors vers La Maison juive, parti nationaliste, religieux et très à droite.

Contre un État palestinien

En novembre dernier, il se propulse à la tête de la formation avec près de 70 % des suffrages aux primaires. À l’agonie depuis des années, le parti retrouve aujourd’hui une seconde jeunesse grâce à Bennett.

Dans sa vidéo de campagne, Naftali Bennett le clame haut et fort : son parti est « le dernier

rempart » à la création d’un État palestinien, une « véritable catastrophe » selon lui. Cette radicalité assumée pourrait lui permettre de détourner une partie de l’électorat de droite de la coalition gouvernementale composée du Likoud de Benyamin Nétanyahou et d’Israel Baitenou (Israël notre maison), d’Avigdor Lieberman.

L’affermissement du caractère « sioniste et religieux » d’Israël est l’autre cheval de bataille de Bennett. Dans le détail de son programme, il affirme vouloir « renforcer les mouvements éducatifs du courant sioniste religieux ».

Conservateur mais moderne, traditionaliste mais ouvert aux laïcs, farouchement hostile à toute tentative de conciliation avec les Palestiniens mais tourné sur le monde... L’ambivalent Naftali Bennett n’en finit pas de diviser l’opinion publique.

Des avis tranchés

Qu’ils soient séduits par son discours ou qu’ils le détestent, les Israéliens ont un avis tranché sur ce nouveau personnage phare de la vie politique. « Il va à l’encontre de toutes nos valeurs. Je ne me sens en rien représenté par cet illuminé dangereux dont le seul but est d’attiser la haine et de renforcer les droits des religieux », s’indigne Maya Cohen, étudiante.

« C’est une réelle menace pour la démocratie et il donne une très mauvaise image d’Israël », renchérit Oz Shamir, lui aussi étudiant. Un avis que ne partage pas Daniel Perez. Pour ce commerçant de Tel-Aviv, la candidature de Naftali Bennett est une bonne chose. « Il est honnête et sincère. Il faut absolument renouveler le personnel politique. Je n’en peux plus de ces dirigeants corrompus et hypocrites qui sont là depuis des années! », dit-il.

S’il est en pleine ascension, Naftali Bennett reste lucide. Il ne cesse de l’affirmer, Benyamin Nétanyahou sera réélu. Néanmoins, La Maison juive est en passe de devenir la troisième force à la Knesset, le Parlement israélien. La question qui taraude réellement la nouvelle étoile de la politique israélienne est désormais de savoir quelle place le chef du Likoud sera obligé de lui concéder sur l’échiquier politique.

Pollution Pékin bat des records

Un des pires épisodes de pollution atmosphérique à avoir jamais frappé la capitale chinoise, Pékin, a forcé hier les écoliers à demeurer à l’intérieur en plus d’inonder les hôpitaux de patients souffrant de problèmes respiratoires. La crise a atteint un sommet samedi, avec des niveaux de pollution presque impossibles à mesurer, et devrait durer au moins jusqu’à aujourd’hui. Le gouvernement chinois affirme que les niveaux de particules PM2.5, qui comptent parmi les plus

polluantes, ont atteint samedi une concentration de 700 microgrammes par mètre cube, avant de chuter hier à environ 350 microgrammes. L’Organisation mondiale de la santé tolère une concentration maximale de 25 microgrammes. Les responsables municipaux ont ordonné à plusieurs usines de freiner leurs émissions. Des chantiers de construction ont été arrosés pour tenter de limiter les émanations qui aggravent le problème.

— Associated Press

Dettes Obama met les républicains en garde

Le président Barack Obama a mis en garde hier les républicains contre toute tentative d’utiliser le relèvement du plafond de la dette pour obtenir une réduction des dépenses, une demande de « rançon » qui risquerait de faire replonger les États-Unis dans la crise selon lui. En conférence de presse, le dirigeant démocrate a pris à témoin ses compatriotes en cherchant à faire peser sur ses adversaires la responsabilité d’un nouvel affrontement. « Les

républicains et le Congrès ont le choix : ils peuvent soit agir de façon responsable et régler les factures des États-Unis, soit agir de façon irresponsable et faire traverser une nouvelle crise économique aux États-Unis. Mais ils n’obtiendront pas de rançon en échange [de l’engagement] de ne pas faire s’écrouler l’économie », a-t-il affirmé. Se voulant pédagogue, M. Obama a expliqué qu’augmenter le plafond légal de la dette, une prérogative du Congrès, revenait à payer des

dépenses déjà engagées par les élus du même Congrès. « Le simple fait d’évoquer cette possibilité, que les États-Unis ne paient pas leur dette, c’est irresponsable, c’est absurde », a poursuivi le président. Depuis le 31 décembre, l’État américain fonctionne juste au-dessous du plafond de la dette actuel, 16 394 milliards, grâce à des mesures exceptionnelles permettant de gagner du temps, mais il ne devrait pas pouvoir continuer à le faire au-delà de février.

— AFP

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE



ENCORE PLUS
QUE DU TALENT,
DE L’INTELLIGENCE,
MÊME DU GÉNIE,
L’EXCELLENCE
NAÎT DE L’EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l’excellence

AIR CANADA



RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir™

SUR LES ONDES DE V

**ÇA COMMENCE
BIEN!**

EN SEMAINE DÈS 6H



tc • MEDIA

f [facebook/cacommecebien](https://www.facebook.com/cacommecebien)

t [@cacommecebien](https://twitter.com/cacommecebien)



Sauver le Mali



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Tout a commencé il y a un an, quand un groupe combattant pour l'autonomie des Touaregs du Sahel a attaqué des bases militaires dans le nord du Mali. Ces attaques ont produit une réaction en chaîne conduisant ce pays, qui a longtemps illustré ce que l'Afrique avait de meilleur, là où il se trouve maintenant: en pleine guerre.

Il aura suffi de trois mois aux rebelles touaregs pour prendre le contrôle des grandes villes du désert: Tombouctou, Gao et Kidal. Incapable d'empêcher la chute de cet immense pan de son pays, le président Amadou Toumani Touré a dû payer le prix de son impuissance: en mars 2012, il a été évincé du pouvoir par un coup d'État.

Mais les Touaregs n'auront pas profité longtemps de leur victoire. Ils ont été rapidement écartés par des groupes islamistes radicaux qui n'ont que faire de leur rêve national. Et

qui ne jurent que par le djihad. Ces groupes comptent de nombreux djihadistes étrangers, dont plusieurs ont combattu en Libye, qu'ils ont quittée après la chute de Khadafi, en emportant leurs armes.

Leur victoire a coupé le Mali en deux. Peu de témoins ont pu se rendre dans les villes du Nord depuis qu'elles vivent sous le joug de leurs nouveaux maîtres: AQIM (Al-Qaïda au Maghreb islamique), MUJAO (Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest) et Ansar Dine. Mais les informations qui filtrent depuis le Grand Nord malien évoquent un régime de terreur, qui a instauré un islam radical, avec son cortège de châtiments corporels, de règles vestimentaires rigoristes et de destruction.

Selon un reportage paru à l'automne dans le magazine marocain *Tel Quel*, les nouveaux dirigeants du Nord malien essaient aussi d'

«acheter» leurs habitants, qui vivent dans un état de pauvreté extrême, en enrôlant les jeunes dans leur armée, moyennant un bon salaire. «Du jour au lendemain, vous pouvez vous retrouver nez à nez avec votre fils ou celui de votre voisin en tenue kaki, avec une kalachnikov en bandoulière», confie un vieil homme au journaliste du magazine. En d'autres mots, plus le temps passe, plus le Nord risque de devenir difficile à reconquérir.

L'intervention militaire était d'autant plus incontournable qu'il est impossible de discuter avec les islamistes qui contrôlent le nord du Mali.

Après de nombreuses tergiversations, l'ONU a voté, en décembre, une résolution qui ouvre la voie à une intervention internationale contre les rebelles maliens. Une intervention qui serait menée par des forces africaines, soutenues par la communauté internationale.

Puis, depuis jeudi dernier, c'est l'escalade. Les djihadistes maliens se sont lancés à l'assaut du Sud. Ils ont atteint la ville de Konna, tout près de Mopti – ce joyau patrimonial qui est aussi le dernier verrou sur la route de la capitale. À l'échelle québécoise, c'est un peu comme si des rebelles ayant pris contrôle du Nunavik avaient atteint Chibougamau et fonçaient vers Saguenay...

Devant cette nouvelle offensive, le président intérimaire du Mali, Dioncounda Traoré, a appelé la France à l'aide. Et la France a dit oui. Elle n'avait pas vraiment le choix.

Même l'organisme International Crisis Group (ICG), qui n'est pas particulièrement va-t'en-guerre, estime que François Hollande a eu raison de voler au secours du Mali. «Compte tenu de la menace qui

pesait contre le Sud, il y avait une nécessité d'intervention», dit Gilles Yabi, spécialiste du ICG pour l'Afrique de l'Ouest.

L'intervention militaire était d'autant plus incontournable qu'il est impossible de discuter avec les islamistes qui contrôlent le nord du Mali. L'ex-diplomate canadien Robert Fowler, qui a été l'otage d'AQMI pendant quatre mois, est catégorique: «J'ai connu ces gens, il n'y a pas de négociations possibles avec eux, tout ce qu'ils veulent, c'est établir le domaine de Dieu dans le monde entier.»

Il souligne aussi que l'OTAN, qui a soutenu les rebelles libyens au printemps 2011, a une responsabilité indirecte dans la crise malienne: si les rebelles islamistes maliens sont aussi puissants, c'est grâce aux armes sur lesquelles ils ont mis la main en Libye. Ignorer l'appel du président malien équivaldrait à le laisser seul devant un problème que la France, mais aussi les autres pays membres de l'OTAN, dont le Canada, a contribué à créer.

Pour joindre notre chroniqueuse: agruda@lapresse.ca



L'organisme International Crisis Group estime que François Hollande a eu raison d'intervenir au Mali «compte tenu de la menace qui pesait contre le Sud». Des militaires français sont déployés dans ce pays depuis vendredi, notamment ici à Bamako.



L'armée française a poursuivi ses frappes aériennes au Mali hier. Quatre avions militaires ont bombardé des cibles dans la ville de Gao, dans le nord du pays.

Les islamistes tiennent bon



MATHIEU PERREAULT

Grâce aux frappes aériennes françaises, les forces maliennes ont réussi à reprendre Mopti. Mais les rebelles islamistes ont réussi à reconquérir Diabally, en profitant de la proximité de leurs bases en Mauritanie.

«L'armée malienne n'a pas montré une grande capacité de combat jusqu'à maintenant», indique Edward Hunt, spécialiste militaire à la revue *Jane's*, joint à Londres. «Il y avait une réorganisation en cours lorsqu'a eu lieu le coup d'État du printemps. Ça a sûrement eu un impact sur l'entraînement et sur le moral des troupes. Il faudra attendre la force d'intervention ouest-africaine qui est en train d'être mise sur pied pour savoir si les frappes aériennes françaises vont vraiment permettre de reprendre le territoire conquis par les islamistes.»

M. Hunt note toutefois que la France applique au Mali des leçons apprises en Libye et en Afghanistan.

«Cette expérience dans la guerre du désert et dans l'appui à des forces amies, mais peu familières avec les tactiques occidentales, sera certainement utile, dit-il. Ils savent notamment comment miner les capacités de l'ennemi de commander, contrôler et communiquer avec ses troupes.»

La force ouest-africaine, qui regroupe des soldats de

plusieurs pays de cette région, risque d'être inégale, prévient Gregory Mann, historien spécialiste de l'Afrique de l'Ouest à l'Université Columbia de New York.

«Elle dépendra essentiellement des capacités de surveillance de la France, des États-Unis et des autres pays de l'OTAN qui ont promis des avions et des drones», explique M. Mann, joint à Paris, où il participe à des rencontres sur la crise au Mali.

«Personne dans la région ne peut gagner contre les Touaregs, qui sont très mobiles, dans une guerre du désert.»

— Gregory Mann, historien à l'Université Columbia de New York

«Personne dans la région ne peut gagner contre les Touaregs, qui sont très mobiles, dans une guerre du désert, poursuit-il. Les Touaregs laïcs du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), qui ont promis d'appuyer la France, n'ont aucune capacité militaire et tentent simplement de rester pertinents, dans l'espoir de participer à la solution politique.»

Un nouvel Afghanistan

Yahia Zoubir, politologue à l'école de gestion Euromed Management de Marseille, estime même que l'intervention française pourrait transformer le territoire touareg

en Afghanistan. «C'est une intervention précipitée, qui compromet les efforts algériens de séparer les Touaregs islamistes de l'Ansar Din des terroristes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique et du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO)», explique M. Zoubir, qui participe cette fin de semaine à une conférence de l'ONU sur le Mali à Addis Abeba.

«Sur le plan de la politique française, c'est très réussi. L'opposition et le public appuient Hollande. Mais je crains qu'il n'y ait des victimes civiles si les islamistes se cachent dans les villes et les villages, et que ça ne radicalise les Touaregs de toute la région.»

Déjà, le MUJAO a affirmé qu'il allait «frapper le cœur de la France» et que le Mali serait équivalent pour la France à l'Afghanistan et la Somalie, selon les agences.

Susanna Wing, une politologue de l'Université Haverford, à Los Angeles, qui a publié en 2008 *Constructing Democracy in Africa: Mali in Transition*, estime que la comparaison avec l'Afghanistan est exagérée.

«L'Afghanistan est devenu ainsi parce que le Pakistan appuie les talibans, dit M^{me} Wing. Aucun des voisins du Mali n'appuie les islamistes. Par contre, il est vrai qu'ils doivent composer avec des minorités touarègues qui ont menacé de s'allier avec les Touaregs du Mali. Par exemple, la Mauritanie ne peut pas vraiment contrôler ses Touaregs elle-même. Il faudrait que des soldats français s'installent sur la frontière pour les empêcher

UN AFGHANISTAN AFRICAIN



De nouveau sur les routes

L'offensive islamiste contre la ville de Mopti a forcé les organisations humanitaires à interrompre leurs soins aux réfugiés qui s'y trouvaient. «La situation est très confuse, dit Evelyne Guindon, vice-présidente chez Care. On ne savait même pas de combien de personnes on s'occupait à Mopti. Il y avait déjà des carences nutritionnelles graves.» Care s'est repliée sur Ségou, à mi-chemin vers Bamako. Les combats ont fait depuis le printemps 350 000 réfugiés, dont 150 000 se trouvent dans les pays voisins.

— Mathieu Perreault

d'aller au Mali. Et c'est une grande frontière.»

Quand elle faisait ses recherches pour son livre, M^{me} Wing a pu constater les débuts de la radicalisation de l'islam touareg.

«Il y avait dans le nord du Mali des écoles islamistes financées par l'Arabie saoudite et des missionnaires pakistanais, dit-elle. Les gens en parlaient beaucoup. Le chef d'Ansar Din, Iyad ag Ghali, a été posté en Arabie saoudite quand il s'est rallié au gouvernement malien, il y a une dizaine d'années. Mais personne n'aurait pu se douter que l'islam conservateur aurait autant de succès.»

Un C-17 dépêché au Mali

Une courte mission loin des combats, assure Stephen Harper



MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Le Canada a dépêché un avion militaire pour appuyer la force internationale qui tente de déloger les insurgés au nord du Mali, a annoncé le premier ministre Stephen Harper, hier. Mais il n'est pas question que les troupes canadiennes participent aux combats, assure-t-il.

L'annonce est survenue 24 heures après que la France eut commencé à bombarder des positions islamistes dans le nord du pays. C'est cet allié qui a demandé à Ottawa de lui fournir un soutien logistique. La Grande-Bretagne, les États-Unis et l'Allemagne ont eux aussi offert un tel soutien à l'opération.

«C'est une demande raisonnable», a indiqué Stephen Harper lors d'une conférence de presse à Montréal. «Le gouvernement est toujours là pour assister nos amis, comme les Américains, et les Britanniques vont aussi le faire.»

L'avion de transport C-17, de l'Aviation royale canadienne, servira à acheminer de l'équipement lourd vers la capitale malienne, Bamako. Le Canada possède quatre de ces appareils, dont le coût d'utilisation est de 21 000\$ l'heure.

Loin des zones de combats

«Le C-17 sera mobilisé pendant une semaine et ne s'impliquera à aucun moment dans les zones de combat», a précisé M. Harper.



PHOTO RICHARD LAM, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Un C-17 Globemaster III participera aux efforts internationaux destinés à déloger les insurgés au Mali.

Le nord du Mali, contrôlé depuis mars dernier par des combattants proches d'Al-Qaïda, se trouve dans une situation «très dangereuse», a affirmé le premier ministre.

Mais il demeure opposé à ce que des troupes canadiennes prennent part aux combats. Il a ainsi réitéré la position qu'il avait exprimée la semaine dernière, lors de la visite du président de l'Union africaine, Thomas Yayi Boni, qui est aussi président du Bénin.

qui interviennent au Mali», a indiqué Stephen Harper dans un communiqué.

Appui tiède

Le Nouveau Parti démocratique appuie la décision d'envoyer un avion de ravitaillement au Mali. Mais selon son critique en matière d'affaires étrangères, Paul Dewar, le Canada doit participer davantage à l'effort international pour mettre fin à la crise. Il souhaite qu'Ottawa joue un rôle actif, si on le lui demande, pour acheminer de

le premier ministre Stephen Harper ont tous deux écarté l'envoi de troupes.

«L'absence de clarté de ce gouvernement illustre son absence d'engagement à l'égard de l'Afrique, a dénoncé le député néo-démocrate. Ce n'est pas une surprise, pour ceux qui suivent la politique étrangère des conservateurs, qu'ils ne se soient pas engagés en Afrique autant que le Canada l'a été par le passé.»

Politique cohérente

Selon Jocelyn Coulon, directeur du Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix, établi à l'Université de Montréal, l'approche du gouvernement Harper reste tout à fait cohérente avec celle qu'a adoptée Ottawa par le passé.

«Le Canada préfère participer dans une coalition où les intérêts de tous les pays occidentaux sont en cause, a-t-il expliqué. Dans le cas présent, on peut dire que la sécurité internationale est en cause, mais les intérêts américains et canadiens, par exemple, ne sont pas directement en cause au Mali, comme le sont les intérêts français.»

«L'absence de clarté de ce gouvernement illustre son absence d'engagement à l'égard de l'Afrique.» — Paul Dewar

«Même s'il n'est pas question que le gouvernement du Canada participe directement à une mission militaire au Mali, le Canada est disposé, conformément à la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, à fournir un soutien logistique limité et clairement défini pour assister les forces

l'aide humanitaire et faciliter la mise sur pied d'institutions démocratiques.

Le mois dernier, le ministre de la Défense, Peter MacKay, a ouvert la porte à une assistance militaire dans la région, rappelle M. Dewar. Mais son collègue aux Affaires étrangères, John Baird, puis

Aide de l'ACDI «La religion n'est pas considérée»

Le premier ministre Stephen Harper nie que son gouvernement donne de plus en plus d'argent à des organismes de coopération internationale qui répandent la foi. Une étude de l'Observatoire canadien sur les crises et l'aide humanitaire, publiée en partie hier dans *La Presse*, révèle pourtant que de 2005 à 2010, le financement des ONG laïques a augmenté de 5%, passant de 226 à 237 millions, tandis que les subventions aux ONG religieuses ont bondi de 42%, de 90 à 129 millions. «Je dois corriger la nature de cette analyse. L'Agence canadienne de développement international ne donne pas de l'argent aux organisations. Elle donne des fonds pour les projets. Et on considère l'efficacité de ces projets. On ne considère pas la religion des groupes qui dirigent ces projets», a déclaré M. Harper en marge d'une annonce économique, hier. L'étude de l'Observatoire sera publiée dans la *Revue canadienne d'études du développement*, au printemps.

— Émilie Bilodeau

Sri Lanka Harper veut le retour de la juge en chef

Le Canada a fait un pas de plus vers un boycottage du prochain sommet des leaders du Commonwealth, après que le premier ministre Stephen Harper eut demandé au gouvernement du Sri Lanka de rétablir dans ses fonctions la juge en chef du pays. M. Harper a menacé de ne pas participer au sommet réunissant 54 pays, qui doit avoir lieu au Sri Lanka en novembre, car il doute du niveau d'engagement du pays en matière de droits de la personne et de démocratie depuis la fin de la guerre civile en 2009.

— La Presse Canadienne

**Desjardins**
Assurances
présente le



SALON DE L'AUTO

18 AU 27 JANVIER

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

PLACE D'ARMES

PARTICIPEZ AU CONCOURS et courez la chance de GAGNER

1^{er} PRIX

SUZUKI Grand Vitara JLX-L 2013

offert par SUZUKI Canada Inc.
Valeur de 33 000 \$

**SUZUKI**
Un mode de vie!



* PHOTO À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

EN COLLABORATION AVEC :



2^e PRIX

ZONE GARAGE

REPESEZ, REINVENTEZ, REDEFINIR LE GARAGE

Aménagement d'un garage résidentiel incluant revêtement de plancher, cabinets de rangement et rangement mural.

offert par ZONE GARAGE
Valeur de 15 000 \$



* PHOTO À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

3^e PRIX

**Desjardins**

Carte-cadeau de 5 000 \$* pour l'achat du véhicule de loisirs de votre choix (VTT, motoneige, moto, etc.) plus (+) 500 \$ pour l'assurer, le tout offert par Desjardins.

* 5 000 \$ applicable sur les produits neufs ou usagés chez le détaillant participant

Valeur totale de 5 500 \$



* PHOTO À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT

Le tirage aura lieu au Salon de l'Auto, le dimanche 27 Janvier 2013 à 19 h 05
Voir les règlements et les conditions de participation au salonautomontreal.com

**KIA STUDIO DESIGN**
POUR ENFANTS

Service de garderie offert gratuitement aux enfants de 3 à 10 ans



Visitez le site du **Salon International de l'Auto de Montréal** pour plus de renseignements.

2\$ DE RABAIS

à l'achat d'un billet à 16\$

CODE PROMOTIONNEL: **LAPT13**
(offre non applicable aux tarifs déjà réduits)

Rabais applicable à la billetterie du Palais des congrès de Montréal ou lors de votre achat en ligne en inscrivant le CODE PROMOTIONNEL

En collaboration avec 

Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.



DÈS L'ÉTÉ 2013, LES ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS SÉJOURNENT GRATUITEMENT*.

ET VOUS, LE BONHEUR, VOUS L'IMAGINEZ COMMENT ?

Club Med

DÉCOUVREZ NOS VILLAGES ET NOS OFFRES auprès de votre professionnel du voyage, sur clubmed.ca ou au 1-800-CLUBMED

* Dans les Villages Club Med des Bahamas, des Caraïbes, de la République dominicaine, de la Floride, des Antilles françaises et du Mexique.



DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information
André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Charest largué



apratte@lapresse.ca

Les militants libéraux qui ont assisté au premier débat entre les trois candidats à la direction de leur parti avaient matière à être rassurés. Certes, les échanges n'ont pas été virulents. Il n'y a pas eu non plus de pluie d'idées nouvelles. C'est le propre de ce genre d'exercice. Néanmoins, Raymond Bachand, Philippe Couillard et Pierre Moreau ont confirmé qu'ils étaient des candidats de calibre, éloquentes, informés et bien ancrés dans la philosophie libérale.

Il y a pourtant un aspect des échanges de dimanche qui a dû – ou qui aurait dû – en décevoir certains. Avec une étonnante désinvolture, les trois candidats se sont empressés de prendre leurs distances de la politique du gouvernement Charest au cours de la crise étudiante du printemps dernier. Bien sûr, MM. Bachand et Moreau ont continué de soutenir que les universités sont sous-financées et que les étudiants devraient faire leur part. La position de M. Couillard était beaucoup plus timide, lui qui s'est interrogé sur le « besoin réel d'un financement additionnel ». L'ancien ministre de la Santé s'est ainsi approché dangereusement de l'attitude du gouvernement péquiste à cet égard. On ne peut qu'être d'accord avec la réplique de Raymond Bachand: « Ça n'a pas de bon sens, ce que tu dis. Ça fait 8 ou 10 ans que tout le monde s'entend sur le fait que nos universités ont besoin de centaines de millions additionnels. » Par ailleurs, chacun des trois candidats a fait savoir que s'il avait été à la place de Jean Charest, il aurait géré la crise différemment. Il aurait été

préférable, ont-ils dit en chœur, d'établir un meilleur dialogue avec les représentants étudiants. Or, la réalité, c'est qu'aucune forme de dialogue, fût-il ouvert, transparent, sympathique ou doucereux, n'aurait dénoué la crise, pour la simple raison que les leaders étudiants et leurs supporteurs n'étaient pas à la recherche d'un compromis. Leur bataille était idéologique et politique. Il s'agissait d'obtenir la capitulation du gouvernement sur la hausse des droits et à défaut, voire en priorité, de l'affaiblir au point où sa défaite, par la voie des urnes ou autrement, deviendrait inévitable. Ce n'est pas pour rien qu'outre

Les trois candidats se sont empressés de prendre leurs distances de la politique du gouvernement Charest au cours de la crise étudiante du printemps dernier.

les associations étudiantes, les partis de l'opposition, les syndicats, les artistes et les écologistes – tous rêvant depuis 2003 de se libérer des libéraux, oh-oh – se sont investis dans cette bataille, allant jusqu'à cautionner le vandalisme. Maintenant que le Parti québécois est au pouvoir, tout ce beau monde a lâché les radicaux de l'ASSÉ. Malgré l'annonce de compressions importantes dans le budget des universités, personne n'a repris les casseroles et la place Émilie-Gamelin est déserte. S'il y a un dossier où Jean Charest a eu raison pendant ses neuf années de pouvoir, c'est celui de la hausse des droits de scolarité. On se serait attendu à ce qu'au moins là-dessus, les aspirants à sa succession ne le larguent pas aussi lâchement.

Nortel et la justice



akrol@lapresse.ca

Employés, actionnaires, créanciers: les victimes de l'effondrement de Nortel Networks se comptent par centaines de milliers. Ils étaient nombreux à souhaiter voir ses trois ex-dirigeants accusés de fraude aboutir en prison hier. Le tribunal ne leur a pas donné cette satisfaction. « Il ne suffit pas que je pense que M. Dunn, M. Beatty ou M. Gollogly sont probablement coupables [...] ». Une preuve de culpabilité probable n'est pas une preuve hors de tout doute raisonnable », a expliqué hier le

ont manipulé les états financiers dans le but de recevoir leurs primes, puisqu'ils y auraient eu droit de toute façon. La leçon à retenir de ce verdict, toutefois, ne porte pas tant sur la qualité du travail de la Couronne que sur sa complexité. Ce jugement confirme à quel point il est difficile de faire condamner un dirigeant de société cotée en Bourse pour malversation comptable devant un tribunal canadien. Nous ne disons pas que les accusés étaient coupables et auraient dû être condamnés. Sauf que certains arguments retenus par le juge Frank Marrocco ne laissent présager rien de bon pour de futures poursuites. L'absence de certains documents justificatifs, par exemple, lui semble tout à fait acceptable compte tenu de la tourmente qui secouait alors Nortel. Or, c'est dans ces moments-là que les scandales financiers deviennent visibles, pas avant. Si les accusés peuvent évoquer le chaos dont ils sont en partie responsables pour étayer leur défense, les investisseurs ne sont pas sortis du bois. Que les états financiers de Nortel, maintes fois retraités, aient été bricolés ne fait pourtant aucun doute. L'entreprise avait admis des pratiques comptables incorrectes, et craché 1 million de dollars, dans le cadre d'une entente avec la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario en 2007. La même année, le régulateur américain (SEC) avait réussi à lui arracher 35 millions – et près de 450 000 \$ à trois de ses cadres supérieurs. Mais personne n'a jamais admis la moindre responsabilité. La procédure de la SEC contre MM. Dunn, Beatty et Gollogly avait été suspendue en attendant que leur cause se règle au Canada. Nous avons hâte de voir s'ils s'en tireront à si bon compte aux États-Unis. Les victimes de Nortel aussi, sans doute.

Non coupables: le verdict ne concède rien d'autre.

magistrat de la Cour supérieure de l'Ontario dans un des rares commentaires de son jugement. Le reste de sa décision de près de 140 pages rivalise d'austérité avec les principes comptables qu'il cite abondamment. Non coupables parce que les accusations n'ont pas été prouvées hors de tout doute raisonnable: le verdict ne dit que ça. Pas que la Couronne s'est mis le doigt dans l'œil, comme le soulignent parfois les juges. Ni que les accusés ont été soupçonnés injustement. Certes, la poursuite n'a pas réussi à faire la démonstration de ce qu'elle avançait. Le traitement erroné d'une provision comptable de 80 millions, par exemple, ne prouve pas que les accusés

QUELQUES HEURES AVANT LA DATE LIMITE, CAUCHON SE LANCE DANS LA COURSE

DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

LAPRESSE.CA/DEBATS

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Que font les vieux? Du bungee!

par Mario Roy

LA QUESTION DU JOUR

Le Canadien a-t-il raison de payer Scott Gomez à ne rien faire cette saison afin de racheter son contrat l'été prochain?

Oui, 61% Non, 27%

Je ne sais pas, 12%

Résultats à 19h, hier - 9954 répondants

LES AGRESSIONS SEXUELLES, UNE RÉALITÉ AU QUÉBEC COMME EN INDE

Une opinion à lire en exclusivité à lapresse.ca/debats

OPINION

À vol d'oiseau

Quand une commission scolaire déplace un enfant d'école, elle devrait tenir compte des conséquences familiales



MÉLANIE DUGRÉ
L'autreure est avocate.

La Presse nous a appris il y a quelques mois que les écoles de l'ouest de l'île de Montréal débordent. Loin d'être confinée à cette région, cette problématique empoisonne la vie de bien des familles partout dans la province.

Je le vis personnellement avec mon fils aîné qui fréquente l'école Charles-Bruneau de Brossard. La population de cette école n'a cessé de croître au cours des dernières années pour atteindre cette année le chiffre record de 860 enfants. Il n'y a plus de local d'informatique, l'enseignante d'anglais est condamnée à pousser un chariot de classe en classe et les examens dentaires se font dans le bureau de la directrice.

Le journal local a annoncé l'automne dernier la construction prochaine d'une nouvelle école qui, dit-on, sera prête pour la rentrée 2014. Je ferai une Thomas de moi-même sur ce dossier et croirai à cette nouvelle école lorsque je la verrai. Dans l'intervalle, j'en ai contre le manque de vision de la commission scolaire Marie-Victorin qui semble avoir volontairement et sciemment ignoré la nouvelle ville qui a littéralement émergé de terre depuis cinq ans à Brossard avec la construction du Quartier DIX30 et des complexes résidentiels adjacents.

Ce que j'achète encore moins, c'est la solution dont la commission scolaire a accouché afin de pallier le manque d'espace actuel. Une « Annexe Charles-Bruneau » a en effet été aménagée, de très belle façon d'ailleurs, dans une école désertée afin de recevoir les classes de maternelle. Le problème? Cette annexe est située dans la ville voisine de Saint-Hubert, à plusieurs kilomètres de l'école Charles-Bruneau. Le comble du ridicule? Aucun transport scolaire n'est offert en fin de journée pour ramener les enfants à l'école Charles-Bruneau. Comment tout ça a pu être possible?

commissaires les conséquences qu'avait cette décision sur leur réalité familiale. Après des mois d'incertitude, la commission scolaire a finalement voté une résolution afin que des classes de maternelle réservées aux frères et sœurs d'enfants fréquentant l'école Charles-Bruneau soient maintenues sur le site principal. Malheureusement, non seulement cette résolution n'était valide que pour un an, mais il est fort probable qu'elle ne pourra être reconduite pour l'an prochain puisque les enfants des cinq classes de maternelle de l'Annexe rejoindront l'école en 1^{re} année et qu'aucun local

Notre cynisme à l'égard de la bureaucratie est malheureusement entretenu par ces bêtises qui nourrissent nos préoccupations parentales.

Une commission scolaire jouit du droit de déplacer un enfant de son école de quartier sur une certaine distance, apparemment calculée à vol d'oiseau. C'est beau, un vol d'oiseau. Mais c'est bien loin de la course folle de fin de journée que vivent les parents qui, devant l'obligation de récupérer leurs enfants à deux ou trois endroits différents, pourraient devoir se résigner à payer quotidiennement des frais de retard au service de garde. L'année dernière, des parents sont partis en croisade auprès de la commission scolaire afin d'expliquer aux

ne sera alors disponible pour les classes de fratrie. Comme mon fils cadet entrera à la maternelle en septembre prochain, mon inquiétude est vive et je serai de ceux qui iront de nouveau au front pour défendre l'argument du gros bon sens. Notre cynisme à l'égard de la bureaucratie est malheureusement entretenu par ces bêtises qui nourrissent nos préoccupations parentales. Souhaitons maintenant commis-saires que la vie de parent se passe les deux pieds sur le plancher des vaches et certainement pas la tête dans les nuages, à vol d'oiseau.

À BIEN Y PENSER

Le ministre Stéphane Bergeron s'indigne qu'Ottawa refille la facture de l'armée aux provinces et s'empresse d'invoquer la souveraineté comme solution. Quelle incohérence! Son gouvernement a agi de façon similaire en imposant des compressions de centaines de millions aux commissions scolaires... qui vont faire quoi? Nous refiler la facture dans le compte de taxes scolaires! De plus, son propre ministère refuse de rembourser les villes de Gatineau, Sherbrooke et Québec pour la facture exorbitante découlant des manifestations du conflit étudiant.

— Jean-Paul Houde, Montréal

DÉBATS

LES RÉSERVES (1)

L'apartheid canadien



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Faut-il abolir les réserves? À tout le moins, fermer celles qui, trop recu- lées, n'offrent ni emploi ni perspec- tive d'avenir, et maintiennent les Indiens dans l'état malsain d'assistés sociaux perpétuels?

Ne pourrait-on pas affecter les mili- liards de dollars consacrés en vain à ces ghettos misérables au transfert des communautés à proximité de centres urbains, dans des habitations décentes, et à de vastes programmes d'éducation et de formation professionnelle pour les jeunes autochtones?

C'est ce que dicterait la logique, tout autant que le simple respect dû à ces populations qui forment l'équivalent d'un tiers-monde dans l'un des pays les plus prospères de la planète.

Les réserves qui s'en tirent sont toutes à proximité de centres urbains où il y a des possibilités d'emploi et des ressources éducatives.

Pierre Elliott Trudeau y avait déjà songé. Il trouvait, non sans raison, que le système des réserves était une invention raciste, analogue à l'apartheid sud-africain. En 1969, Jean Chrétien, alors ministre des Affaires indiennes, publiait un livre blanc visant l'abolition de la Loi sur les Indiens et leur assimilation dans la population en tant que minorité ethnique.

Ce fut le tollé chez les chefs autoch- tones, qui ne voulaient pas entendre parler de la dissolution des réserves, sous prétexte que cela marquerait la mort des cultures autochtones... et aussi, bien évi- demment, parce qu'en perdant leur base territoriale de pouvoir, ils auraient perdu leur statut et leurs privilèges.

Il y a des réserves qui s'en tirent. Or, elles ont toutes une caractéristique en commun, celle d'être à proximité d'un centre où il y a des possibilités d'emploi et des ressources éducatives.

Grâce à leur emplacement au cœur de la région montréalaise, les Mohawks de Kahnawake jouissent des revenus d'un club de golf et de casinos (sans parler du marché de la cigarette), en même temps que de la possibilité, pour les membres de la réserve, d'avoir un emploi libre d'impôt dans la métropole.

Les Hurons-Wendat se tirent égale- ment fort bien d'affaire... mais la réserve Wendake est en banlieue de Québec.

À West Vancouver, les Indiens Squamish se sont enrichis en louant une partie de leurs terres à un énorme centre commercial. À Vancouver, le magnifique terrain de golf de l'Univer- sité de la Colombie-Britannique, situé en territoire indien, rapporte beaucoup à ses propriétaires.

À Osoyoos, dans la vallée de l'Oka- nagan, les Indiens Nk'mip ont loué une partie de leurs terres à une société viti- cole, en échange d'emplois et d'une for- mation à la viticulture pour les membres de la réserve... qui gèrent maintenant un hôtel de tourisme situé près du vignoble.

Ce sont ces exemples instructifs qui ont mené le gouvernement Harper à introduire dans le projet de loi C-45 un amendement à l'antique Indian Act pour faciliter aux bandes indiennes la location d'une partie de leurs terres, en leur éparg- nant les procédures fastidieuses dont se plaignent depuis longtemps les chefs de bande les plus entrepreneurs.

Cette initiative est vilipendée par la chef Spencer et d'autres radicaux, sous prétexte que tous les chefs des 600 bandes n'ont pas été consultés et que certains s'opposent par principe à la location de terres ancestrales. Faudrait-il attendre l'unanimité chez les chefs (qui ne s'entendent pas sur bien des sujets) avant de permettre aux bandes les plus dynamiques d'accéder à l'autonomie financière – et à la dignité qui va avec?

Tout n'est pas qu'une question d'argent. L'isolement géographique est un facteur crucial. Ainsi, les Cris du Québec sont devenus collectivement milliardaires avec la paix des Braves, mais leurs réserves souffrent d'inson- dables problèmes sociaux, et 92 % des jeunes Cris, sans diplôme ni qualifica- tions, sont voués au chômage.

L'élimination des réserves sans avenir et sans espoir signerait-elle l'arrêt de mort des cultures autochtones? Réponse: non, au contraire. La suite jeudi.

Theresa Spence nous fait honte

Le monde autochtone regorge de gens honnêtes, très scolarisés, qualifiés, compétitifs et même expérimentés



GUILLAUME PICARD
Membre de la nation huronne-wendat, l'auteur est un enseignant de Montréal.

Je ne peux pas parler pour les autochtones du Canada. Non plus pour les mem- bres de ma réserve, ni ceux de ma famille. Mais je peux certainement exprimer ce que je pense: Theresa Spence nous fait honte.

Nous avons les chiffres. M^{me} Spence et son mari gagnent bien plus que le salaire réuni d'une dizaine de familles du village qu'elle dirige. On m'a tou- jours dit qu'anciennement, le chef était reconnaissable facilement, car il était le plus pauvre. On est loin de ça. Les autochtones ont le droit de faire de l'ar- gent et de vivre riches. Hélas, la plupart sont pauvres. Mais la corruption est une maladie qui n'échappe à aucun peuple.

Theresa Spence n'est peut-être pas corrompue. Mais elle n'a pas fait preuve d'éthique. Et l'éthique du leader, c'est ce dont nous avons besoin. Surtout, nous avons besoin de leaders qui s'accordent entre eux et qui savent être stratégiques. Car le camp adverse sait comment jouer sur la division et répéter la recette qui a si longtemps fonctionné.

Et pourtant, nous ne sommes pas dépourvus. Le monde autochtone regorge de gens honnêtes, hautement scolarisés, qualifiés, compétitifs et même expérimentés. Parmi eux, cer- tains font partie des leaders, d'autres non. Et comme dans les partis politi- ques canadiens, certains leaders sont aussi corrompus.

Mais il y a une différence. Le poli- ticien corrompu fédéral, provincial ou municipal ne fait pas partie de votre famille, de celle de votre gardienne ou de votre petit cousin. Il ne risque pas de diviser systématiquement les familles, liées si étroitement entre elles. Il ne vient pas souper le vendredi soir après le bingo.

Or, le politicien autochtone peut tirer sur ses cordes familiales ou



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

Theresa Spence n'est peut-être pas corrompue. Mais elle n'a pas fait preuve d'éthique. Et l'éthique du leader, c'est ce dont nous avons besoin.

amicales pour arriver à ses fins. Tout le monde le connaît personnellement. On ne le surprend pas à la télé lors d'une commission, on l'affronte tous les jours.

Il est terminé, le temps de l'Indien dépourvu de ressources et de culture, victime de la colonisation ou de la postcolonisation.

Il est terminé, le temps de l'In- dien dépourvu de ressources et de culture, victime de la colonisation ou de la postcolonisation. Bon nombre d'autochtones ne veulent plus être à la merci de la victimisation. Ils essaient de s'en sortir. Ça ne se fait pas si faci- lement. Ils avancent au prix d'efforts

et de compromis difficiles. Ils veulent être autonomes, mais sont attachés à leur terre depuis des générations. Ils ne veulent plus dépendre d'une loi fédérale périmée, ni de politiciens gérant leurs fonds comme de bons pères (ou mères) qui s'occupent de tout, même de se remplir les poches.

Dans sa chronique de samedi der- nier, Lysiane Gagnon a bien décrit les excès de Theresa Spence. Nous n'avions pas besoin d'enfoncer une fois de plus le clou du préjugé de «l'Indien trop privilégié». J'espère que les Canadiens pourront faire la part des choses.

Je suis convaincu qu'Idle No More passera par-dessus la poignée de poli- ticiens autochtones submergés par les désirs de gains personnels. Nous avons observé le Printemps arabe. Nous avons observé les carrés rouges et la commission Charbonneau. Mais sur- tout, nous observons depuis 400 ans la façon dont on nous fait taire.

La petite Révolution tranquille

Haïti tente de convaincre les donateurs de faire cadrer l'aide internationale dans son nouveau projet de société



STÉPHANE PALLAGE
L'auteur est professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et membre associé à l'Observatoire sur les missions de paix et opérations humanitaires de la chaire Raoul-Dandurand.

Le gouvernement Harper n'a pas tout à fait tort. L'aide internationale a failli en Haïti, comme elle a failli dans de très nombreux pays. Depuis le succès du plan Marshall, ce programme d'aide américaine aux économies ravagées par la Seconde Guerre mondiale, peu de pays récipiendaires d'aide interna- tionale ont connu une croissance éco- nomique importante.

Un pays africain moyen a reçu annuellement environ 12 % de son produit intérieur brut (PIB) sous forme d'aide au développement au cours des dernières décennies. À titre de compa- raison, pour la France, le plan Marshall représentait 2 % du PIB de ce pays annuellement pendant trois ans. L'aide à l'Afrique est donc comparable à six plans Marshall par année pendant plu- sieurs décennies. Cela n'a pas empêché de nombreux pays africains d'être plus pauvres en 2007 qu'en 1960.

L'aide internationale en Haïti, avant le séisme, c'était l'équivalent de quatre plans Marshall par année sur plu- sieurs décennies. Durant la période 1960-2007, le PIB haïtien par habitant a pourtant baissé de 20 % en termes réels. L'aide a failli.

Les causes de cette faillite sont multiples: des institutions fragiles, en

proie à la corruption, des dirigeants souvent plus intéressés à la croissance de leur portefeuille qu'à celle du bien commun. Comme l'accroissement du bien-être collectif a pour effet la réduction du flux d'aide internatio- nale, des chefs d'État cleptocrates ont peu d'intérêt à voir leur population sortir de la pauvreté.

C'est pour ces raisons qu'au len- demain du séisme qui a ravagé Port-au-Prince en janvier 2010, les donateurs ont préféré confier l'aide qu'ils destinaient à Haïti à des ONG. La suite, nous la connaissons: plu- sieurs centaines d'ONG dans les rues de Port-au-Prince, un manque cruel de coordination et de petits moyens. Rien de structurant.

La méfiance des donateurs à l'endroit du gouvernement haïtien a conduit à une stratégie d'aide inefficace.

Le gouvernement haïtien n'a donc pas tort non plus lorsqu'il impute la faute du manque de résultats à cette stratégie des donateurs. La méfiance des donateurs à l'endroit du gouver- nement haïtien a conduit à une stratégie d'aide inefficace.

Je crois qu'il est important de changer nos pratiques d'aide inter- nationale, mais ce n'est pas pour autant le moment de supprimer notre aide à Haïti. Tout chef d'État d'un

pays pauvre fait rapidement face au choix de devenir un Mobutu ou un Mandela. Haïti, en 2011, a élu un nouveau président, Michel Martelly. Son jeune premier ministre, Laurent Lamothe, a compris que le dévelop- pement économique et social passe par un projet de société. Depuis quelques mois, il s'attelle à met- tre en place les bases d'une petite Révolution tranquille.

Avec le président Martelly, il essaie de convaincre les donateurs interna- tionaux de faire cadrer l'aide inter- nationale dans ce projet de société. Les Haïtiens les regardent faire, dubi- tatifs. L'Histoire leur a appris à ne pas trop y croire. Mais s'il gagne la confiance des donateurs, les Haïtiens vont peut-être se mettre à rêver.

Or, le développement est un concept profondément psychologi- que. Il requiert cette part de rêve. Si nous sommes tous persuadés que rien ne changera jamais, rien ne changera. Le développement ne voit le jour que si collectivement nous le croyons pos- sible. Qui mieux que le Québec sait combien le rêve collectif peut mener à des révolutions sociales et économi- ques. Haïti est, je crois, à cette croisée des chemins.

Faut-il faire confiance à Laurent Lamothe et à Michel Martelly et leur confier la gestion de l'aide internatio- nale comme ils le réclament? Leurs actions me laissent penser qu'ils ten- dent davantage vers des Mandela que vers des Mobutu. Dans la mesure où l'aide canadienne peut enfin jouer un rôle dans un projet de société solide, le jeu n'en vaut-il pas mille fois la chandelle?

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION 514.285.7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453
www.lapresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOLEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS 514.285.6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES 514.285.7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ 514.285.6931

[illegible]

**SCANNER
ICI POUR
PLUS
D'OFFRES**



L'ÉVÉNEMENT

PREUVES

À L'APPUI



Dodge Dart R/T 2013 montrée**

**LA TOUTE
NOUVELLE**

DODGE

DART

« QUAND ALFA ROMEO SE MÉTAMORPHOSE EN DODGE. »

- ÉRIC LEFRANÇOIS, *LA PRESSE*

DODGE DART
LA VOITURE
LA PLUS ÉVOLUÉE
DE SA CATÉGORIE
SUR LE PLAN
TECHNOLOGIQUE°

**CONSOMMATION DE CARBURANT AUSSI
BASSE QUE 4,8 L/100 KM SUR ROUTE**

MODÈLE DODGE DART AERO⁴



RAM 1500
LE PICK-UP
PLEINE GRANDEUR
LE PLUS
ÉCOÉNERGÉTIQUE
AU PAYS°



« MEILLEUR CHOIX
SÉCURITÉ » SELON L'IHS



COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES
DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE
COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE



DODGE DART SE 2013

PRIX DE DÉPART:

15 995\$

+ 1 595\$ FRAIS DE TRANSPORT

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

17 590\$*

- Moteur Tigershark^{MC}
4 cylindres de 2 L à 160 ch
- L'habitacle le plus spacieux de sa catégorie¹
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs à commande électrique
- Télédéverrouillage
- Phares projecteurs
- 10 sacs gonflables, 4 freins ABS à disque
- Système électronique d'antidérapage

DODGE JOURNEY
LE MULTISEGMENT
LE PLUS VENDU
AU PAYS°

CHRYSLER 200
LA BERLINE
INTERMÉDIAIRE
LA PLUS
ABORDABLE
AU PAYS°

**LA DODGE DART 2013, C'EST AUSSI
PLUS DE 100 000 FAÇONS DE LA PERSONNALISER*:**

- 3 choix de moteurs, 3 choix de transmissions, 12 choix de couleurs, 5 niveaux de finition et 7 choix de roues disponibles
- Centre multimédia à écran tactile de 8,4 pouces disponible, exclusif à sa catégorie^d
- Roues de 18 pouces, volant chauffant, caméra de recul, démarrage sans clé Enter 'n Go^{MC}, phares à haute intensité et tuyau d'échappement sport double disponibles

**JEEP GRAND
CHEROKEE**
LE VUS LE PLUS
RÉCOMPENSÉ
DE L'HISTOIRE®

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP[®] | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.
15 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.



RAM



Jeep